

DICTIONNAIRE HISTORIQUE ET CRITIQUE,

P A R

M^R. PIERRE BAYLE.

QUATRIÈME ÉDITION,

REVUE, CORRIGÉE, ET AUGMENTÉE.

AVEC LA VIE DE L'AUTEUR,

P A R M^R. DES MAIZEAUX.

T O M E P R E M I È R E.

A — B.



A AMSTERDAM, { Chez } P. BRUNEL; R. & J. WETSTEIN & G. SMITH;
H. WAESBERGE; P. HUMBERT; F. HONORE;
Z. CHATELAIN; & P. MORTIER;
A LEIDE, Chez SAMUEL LUCHTMANS.

M D C C X X X.

AVEC PRIVILEGE.

vé qu'il étoit un bon Lutherien caché (H). C'est par là que ceux de l'Eglise Romaine tâchent d'affaiblir le poids de son témoignage contre la conduite des Papes, & contre la mauvaise vie des Prêtres; car les Protestans ont mille fois allégué les Annales d'Aventin, pour montrer les défordres de l'Eglise. La plupart des autres Ecrits de cet Auteur n'ont pas été imprimés (I). Mr. Moréri a mal réussi dans cet Article (K).

(H) Les Jésuites ont découvert qu'il étoit un bon Lutherien caché. Je dis caché; car puis qu'il fut enterré dans une Eglise Catholique, avec les cérémonies ordinaires, & qu'on mit à son Epitaphe *Vera Religionis amator*, il faut croire qu'il ne se déclara point publiquement pour les Protestans, non pas même à l'article de la mort, dans ce moment décisif où il n'est plus question de dissimuler. Il est même vrai que le style de son Histoire est tout Catholique Romain, si l'on excepte les endroits où il parle si librement contre la tyrannie des Papes, & contre les mauvaises mœurs du Clergé (19). Il ne faut donc pas trouver étrange que Mr. du Plessis l'objecte à ceux de l'Eglise Romaine, comme un témoin qui a été de leur Religion. Mr. du Plessis ne s'avoit pas les Anecdotes que le Pere Gretser avoit publiées. Voici un passage de ce Jésuite: *Addit Plessius Investiva Aventiniana hanc clausulam, hæc quidem licet professione Romanus, plura fortè, si licuisset, dicturus. Professore Romanus, hoc est Catholicus non fuit Aventinus, sed hæreticus; cujus criminis ut alia probamenta deessent, id tamen satis superque liqueret ex Epistola Melancthonis ad Aventinum quam ex ipso Autographo recitavi lib. 2. contra Calvinianum replicatorem cap. 19 (20). Coeffeteau n'a point su cette particularité; néanmoins il a soutenu hautement qu'Aventin étoit hérétique: Quant à ce, dit-il (21), que du Plessis fait Aventin de profession Romaine, nous ne l'accorderons jamais. Son langage le découvre, & on voit par toutes ses Annales comme la passion le transporte contre le S. Siege. C'est pourquoi, pour le trancher court, tout ce qu'on nous objecte de lui ne vaut pas une feuille de chêne, & ne le jugeons non plus digne de réponse que l'impofteur Benno sur les Mémoires duquel il a écrit la Vie de ce Pontife (22). Aventin a été traité d'Auteur Lutherien dans l'Indice des Livres défendus: Fromond néanmoins ne le croit pas hérétique; mais seulement semblable à Erasme, en fait de parler trop librement contre les défauts des Moines. *Liberrima enim lingua (hæretica dicere non ausim: neque puto) & planè Erasmica in Monachorum & Ecclesiasticorum vitia fuit Aventinus* (23). Plus etiam nimio favens schismaticis, & parum integra fide res Rom. Pontificum prodidisse perhibetur, ideoque meruit in classe Auctorum, cautè legendorum ab Indice expurgatorio recenseri. Les plus vastes mémoires ne savent pas tout ce qui est assez commun. J'en vais donner un exemple. Contringius avoit oublié que ceux qui publièrent à Ingolstadt les Annales d'Aventin, en retranchèrent ce qui ne leur paroissoit pas d'un bon Catholique (24). *Libri ejus, dit-il (25), post mortem demum ab ipsis pontificiis Ingolstadii sunt editi, ut hinc appareat primos saltem editores non improbase quæ ibi reperiantur.* Il avoue qu'Aventin entretenoit commerce de Lettres avec plusieurs Protestans, & nommément avec Melancthon, & qu'il panchoit de leur côté; ce qui n'empêcha pas qu'il ne mourût dans la Communion Romaine. *Vixit superiori seculo quando maxima illa sacrorum mutatio fieret, & multa pontificia religionis dogmata improbarit. Per litteras familiaritatem coluit cum Protestantium nonnullis, & cum Philippo quoque Melancthone: reperire tamen non potui reliquias eum penitus Ecclesiam Romanam utut in Protestantem videatur propensior: vixit enim & mortuus est in illa Ecclesia, sepultusque Reginoburgi in Monasterio S. Emerani ceremoniis pontificia Ecclesia usitatis* (26). Je remarque qu'on peut comparer fort justement le sort d'Aventin avec celui de Fra-Paolo.*

(I) La plupart des autres Ecrits de cet Auteur n'ont pas été imprimés. Vossius remarque qu'Aventin apprend à ses Lecteurs dans la page 236 de ses Annales (c'est la 344 dans l'Edition de 1580,) qu'il avoit publié l'Histoire d'Oettingen, ville de Suabe, publiée à sa Historia Utinensium meminit (27). Gefner n'a point fait mention de cette Histoire. Il n'a parlé que d'une Grammaire, publiée par Aventin l'an 1519, & d'un Livre touchant la manière de compter sur ses doigts, publiée à Ratisbonne l'an 1532, auquel l'Auteur avoit joint le Sommaire d'un grand Ouvrage, qui

ne demandoit que le secours d'un Mecene pour sortir de dessous la presse. Voici le Titre du Livre imprimé en 1532: *Numerandi per digitos manusque (quinetiam loquendi) veterum consuetudinis Abacus, sive Explicatio ex Bedæ cum picturis & imaginibus, una cum capitibus rerum quibus illustratur Germania ab Aventino, modo contingat benignus Mecenas.* Gefner rapporte le précis de ce grand Ouvrage d'Aventin. On conoit par là que cet Auteur avoit formé un plan très-beau & très-vaste pour illustrer les Antiquitez d'Allemagne. La seule vue générale des matières qu'il embrassoit étoit capable d'étonner. Voici la Lettre qu'il écrivit à Vadianus, l'an 1530 (28). Il devoit publier bientôt une Chronique semblable à celle d'Eusebe, une Histoire Ecclesiastique depuis le commencement du Monde jusques à son tems, quelques anciens Grammairiens, un Dictionnaire Grec & Latin, des Notes sur Claudien (29), &c. On ne fait ce que ces Ouvrages sont devenus. Pour comprendre qu'il ait pu suffire à tant d'Ecrits, il faut qu'on sache qu'il commençoit à étudier dès la pointe du jour, & que souvent il se remettoit à l'étude un peu après souper, jusques à minuit (30). Comme il a rompu la glace à ceux qui ont travaillé sur les Antiquitez de Baviere (31), il ne faut pas s'étonner qu'ils aient trouvé des fautes dans ses Annales (32). Il en trouveroit beaucoup plus dans les leurs, s'ils lui avoient fourni les avances qu'il leur a fournies. Lambecius l'a repris en beaucoup de choses (33).

(K) Mr. Moréri a mal réussi dans cet Article. I. Que dans la première Edition il ait parlé d'Aventin sous la lettre I, c'est une faute pardonnable; mais la rechute lui doit être reprochée. Il ne pouvoit pas ignorer que tout le monde se plaignoit qu'il eût placé les Hommes illustres suivant le nom de batême. Pourquoi n'a-t-on pas ôté ce sujet de plainte dans les Editions suivantes? II. Aventin est né l'an 1466, & non pas l'an 1460. III. Aiant une fois fait cette faute, il ne falloit pas donner soixante-huit ans de vie à Aventin mourant l'année 1534. Il falloit mentir encore une fois, en le faisant vivre septante-quatre ans; & pour n'avoir pas ajouté ce second mensonge au premier, on a commis une très-lourde bêtise: on a prétendu que depuis l'année 1460, jusques à l'année 1534, il n'y a que 68 années. IV. Il n'est pas vrai que Nicolas Gefner ait donné au public les Annales d'Aventin. Il falloit dire Nicolas Cifner (34). V. Ce seroit parler très-improprement, que de dire que Nicolas Cifner a publié ces Annales avec des Additions: car manifestement, cela voudroit dire qu'il y auroit ajouté certaines choses de son fond & de son cru. Or c'est ce qu'il n'a point fait. Son travail revient à ceci: il a publié ces Annales sur un Manuscrit d'Aventin qui n'avoit point été châté; de sorte que son Edition est plus ample que celle de Zieglerus, parce qu'elle contient tous les endroits que Zieglerus avoit supprimés. Les paroles de Vossius, qui ont fait broncher Moréri n'auroient pas trompé un homme attentif: elles insinuent assez clairement que Cifner ne fit autre chose que restituer à Aventin ce qu'on lui avoit ôté. *Annales Bojorum Libris VII reliquit: quos ex authenticis cod. restituit & auxit Nicolaus Cifnerus* (35). Vossius a un peu tort de n'avoir pas touché quelque chose de l'Edition mutilée: s'il en eût parlé, ce que je viens de citer eût été plus clair. VI. Un Prêtre, qui l'est autant que Mr. Moréri, soutient un étrange personnage, lors qu'il qualifie considérables les Additions de Nicolas Cifner: car ces Additions ne consistent qu'en investives contre les Papes, & contre le Clergé Romain. VII. Les autres Pièces qu'Aventin laissa ne sont point celles dont les sentiments ne sembloient pas bien orthodoxes au Cardinal Baronius. C'est contre les Annales de Baviere que ce Cardinal s'est fort fâché. VIII. Il ne falloit point citer Baronius, T. LX Anni A. C. 772 (36); car cela signifie que Baronius a consacré pour le moins neuf Tomes à la seule année 772.

(28) C'est la XLIX de la Centurie publiée par Goldast.

(29) Voir Gefner, Biblioth. folio 386.

(30) Zieglerus, in ejus Vita.

(31) Contringius, apud Magnum Eponymolog. Critic. pag. 90.

(32) Brunnerus, dans ses Annales de Baviere le critique souvent. Voir Zeiller de Histor. pag. 13.

(33) Lambecius, Commentar. Biblioth. Cz. far. Libr. II, Cap. I, II. Vide Magiri Eponymol. pag. 91.

(34) Dans l'Edition de Hollande on a dit Nicolas Gefner.

(35) Vossius, de Hist. Latinis, pag. 655.

(36) Vossius, l'unique Auteur que Moréri ait consulté touchant Aventin, le pouvoit si bien préserver d'erreur; car il cite ex T. IX, ad annum 772.

(19) Voir Rivet, dans sa Réponse à Coeffeteau pour du Plessis, Tom. II, pag. 167.

(20) Gretser, in Examine Mysterii Plessiani, Cap. XLV, pag. 354.

(21) Coeffeteau, Réponse au Mystère d'Iniquité, pag. 676.

(22) Savoir Gregoire VII.

(23) Libert. Fromondus, in Libro de Orbe Terræ immobil. pag. 24, 25.

(24) Voir la Remarque (C).

(25) Contringius, apud Magitum, Eponymolog. Critic. pag. 90.

(26) Idem, ibidem.

(27) Vossius, de Hist. Latinis, pag. 655.

(A) Voir tous ses Noms dans la Rem. (C). (b) Dans le Lindenius

(1) Naudé, Apolog. des grans hommes accusés de Magie, Chap. XIV, pag. 354: il cite Gilles de Rome, Quodlibet. IX. Voir aussi Petri Petiti Medicis Parisiensis Observat. Miscell., pag. 391.

AVERROES (a), l'un des plus subtils Philosophes qui aient paru entre les Arabes, étoit de Cordoue (b), & a fleuri au XII siècle (A). Il eut un extrême attachement pour Aristote, & il en commenta les Ouvrages avec tant d'habileté, qu'on le nomma le Commentateur par

(A) Il a fleuri au XII siècle. Je n'en vois guere donner d'autre preuve que celle-ci: c'est que ses deux fils furent vus par Gilles de Rome à la Cour de Frideric Barberousse (1). *Ætatem ex eo colligimus quod Egidius Romanus in nono Quodlibeto refert se duos ejus filios vidisse in aula Frederici Barbarossæ. Is vero regere cepit anno CIO. CLII. ac imperavit annos xxxvii.* Ces paroles sont de Vossius, à la page 114 de son Livre de Philosophia, chapitre XIV. Voir le aussi au chapitre XVII du Traité de Philosophorum Sectis, page 91, où il prouve par le témoignage du Conciliator, & de ce même Gilles de Rome, qu'Averroës a fleuri l'an 1150: il nous renvoie aux Quodlibets de ce Gilles Lib. II, *Quæstione de unitate intellectus.* Reinesius observe qu'on met la mort d'Averroës à l'an 595 de l'Hégire, qui est le

1198 de l'Ere Chrétienne (2). Je voudrois que Mr. Konig, qui nous renvoie à Reinesius, n'eût point placé cette mort à l'an 1225. Il auroit dû nous renvoyer à Hotttinger, & le rectifier: car ce docte Suisse aiant dit après Jean Leon, qu'Averroës décéda l'an 603 de l'Hégire, fait correspondre cette année-là à notre année 1225 (3). C'est un grand abus: elle correspond en partie à notre année 1206, & en partie à notre année 1207. La Bibliothèque Rabbinique de Bartolucci m'apprend qu'Averroës a fleuri depuis l'an 1131, jusques à l'an 1216, qui fut celui de sa mort; que ses Commentaires sur la Physique d'Aristote furent achevés à Seville l'an 1187, & que ses Commentaires sur la Métaphysique du même Aristote furent écrits l'an 1192 (4).

renovatus on dit faussement que Cordoue est une ville d'Arabie.

(2) Reinesius, Epist. XV ad Hofmannum, pag. 32.

(3) Hotttinger, Bibl. Theol. pag. 279.

(4) Bartolucci, Bibl. Rabb. Tom. I, pag. 13. Il cite Casert. in Chronolog. Compendio.

par excellence. On admire, que ne sachant point de Grec, il ait si bien pénétré le sens de l'Original : on a donc raison de croire que s'il eût su cette Langue, il eût compris parfaitement les pensées d'Aristote. *Qui Græcè nescius feliciter adeo mentem Aristotelis perspexit, quid non fecisset si linguam scisset Græcam?* (c). Voilà ce que disent quelques Savans ; mais d'autres assurent qu'il l'a fort mal entendu (B), tant parce que son esprit étoit médiocre, que parce qu'il ignoroit la belle Littérature. Il fut Professeur dans l'Académie de Maroc (C), & se rendit fort habile dans la Médecine ; mais il en favoit mieux la Théorie que la Pratique (D). On le regarde comme l'Inventeur d'un sentiment fort absurde, & fort contraire à l'Orthodoxie Chrétienne (E), & qui néan-

(c) Vossius, de Philo-
sophum
Sectis, pag.
90. Voirz
dans la Re-
marque (1)
les paroles de
Keckerman.

(1) Ludovicus
Vives, de
Causis
corruptar.
Artium,
Libr. V,
pag. 167.

(6) C'est à-
dire, par une
Citation d'un
passage de la
Metaphysique
d'Aristote.

(7) Cœlius
Rhodiginus,
Antiq. Lect.
Libr. III,
Cap. II,
pag. 110.

(8) Rapin,
Réflexions
sur la Philo-
sophie, num.
15, pag. 339,
340. Edition
de Hollande.

(9) Le même.

(10) Reine-
sius, Epist.
XV ad Hof-
mann, pag.
32.

(11) Prefat.
Averroës,
apud Gesne-
rum, in Bi-
blioth. folio
101.

(12) Sym-
phorianus
Campegg,
apud Gesne-
rum, ibidem
folio 100.
Voiez Cœlius
Rhodiginus
au Chap. XII
du XXX Li-
vre, pag. 1684,
& Scaliger
contre Car-
dan, Exerc.
LXI, num. 5.

(13) Petrus
Petitus, Dis-
sertat. de
Homeri
Nepenthe,
pag. 89.

(14) Voiez le
même Petri
Petiti, Mis-
cellan. Ob-
servat. Libr.
III, Capite
XVIII.

(15) Idem,
ibidem, Libr.
II, Cap. VII,
pag. 99, 100.

(B) Quelques Savans prétendent qu'il a fort mal entendu Aristote... parce qu'il ignoroit la belle Littérature.] C'est le sentiment de Louis Vives. *Nomen est Commentatoris nactus*, dit-il (5), *homo qui in Aristotele enarrando nihil minus explicat, quam eum ipsum, quem suscepit declarandum. Sed nec potuisset explicare etiam si divino fuisset ingenio, quum esset humano, & quidem intrinsecus mediocritatem. Nam quid tandem adferbat, quo in Aristotele enarrando posset esse probè instructus? non cognitionem veteris memoria, non scientiam placiorum prisce disciplina, & intelligentiam sectarum, quibus Aristoteles possum scatur. Itaque videas eum pessimè philosophos omnes antiquos citare, ut qui nullum unquam legerit, ignarus Græcitas ac Latinitatis, pro polo Ptholomæum ponit, pro Prothogora Pythagoram, pro Cratyllo Democritum, libros Platonis titulis ridiculis inscribit: & ita de iis loquitur, ut vel cæco perspicuum sit literam eum in illis legisse nullam. At quàm confidenter audeat pronuntiare hoc aut illud ab eis dici, & quod impudentius est, non dici: quum solos videris Alexandrum, Themistium, & Nicolaum Damascenum: & hos ut apparet, verfos in Arabicum perverissimè ac corruptissimè. Citat enim eos nonnunquam, & contradicit, & cum eis rixatur, ut nec ipse quidem, qui scripsit intelligat. Aristotelem verò quomodo legit, non in sua origine purum & integrum, non in lacunam Latinam derivatum, non enim potuit linguarum expert, sed de Latino in Arabicum transvasatum. Il prouve ensuite par un exemple les égaremens de cet Interprète d'Aristote (6). Voiez Cœlius Rhodiginus, qui dit à-peu-près la même chose, généralement parlant (7). Ne vous fiez pas au Pere Rapin, qui lui fait dire cela touchant Avicenne (8). Ce Jésuite ne citoit pas toujours sur l'original. Ne méprisez pas pourtant ce qu'il va vous dire. „ Comme Averroës „ ne conut Aristote que par une Traduction peu fidèle, „ il „ tomba lui-même dans des altérations de sens si horribles, „ que Bagolin Philosophe de Verone, Zimara, & Mantu- „ nus entreprirent en vain de le corriger (9).*

(C) Il fut Professeur dans l'Académie de Maroc.] Ce fut sous le troisième Roi de la race des Almohades, après l'expulsion des Almoravides. Lisez ce passage de Reinesius: *Quem Averroëm adpellant vulgò schola, ejus nomen integrum est Abual-Walid Mohammed, ebn Achmed, ebn Mohammed, ebn Roshd: docuitque in Academia Marocana auspiciis Jacobi, tertii ex Almohadis, post ejusdem Almoravides Reges (10).*

(D) Il se rendit fort habile dans la Médecine, mais il en favoit mieux la Théorie que la Pratique.] Son principal Ouvrage de Médecine est celui qu'on nomme *Colliget*. Il y traite de cette Science en général: on ne sera pas fâché de trouver ici un morceau de la Préface: *Ex precepto nobilis Domini Audelach Sempse, qui pro consilio suorum Philosophorum Avosait & Avenchalit insunxit mihi ut conscriberem opus, quod Arabico sermone totam Medicina scientiam contineret, ad approbandum judicandumve sententias veterum, colligi hoc opus Colliget, id est, Universale, sic inscriptum propter ordinem doctrina observandum, qui paulatim ab universalibus ad particularia procedet. In hoc enim libro universales regulas inchoavi, & deinceps favente Deo alium librum de iis quæ particularia sunt instituiam, &c (11).* Pour faire comprendre qu'il se piquoit d'exceller en Médecine, il me suffira d'avertir qu'il étoit l'émule du grand Avicenne, & son ennemi si capital, qu'il évite de le nommer dans ses Ecrits: *Avicenna Medici emulus & inimicissimus fuit, ut eum nominare in suis libris vereatur (12):* son affectation à cet égard est sensible. C'est apparemment cette affectation qui a été cause, qu'en réfutant une doctrine soutenue par Avicenne, il ne l'attaque que comme le sentiment de Galien. Je parle de la doctrine qui établit que les esprits animaux qui causent la joie sont lumineux, & que ceux qui causent la mélancholie sont noirs. Mr. Petit n'a pas pris garde à l'affectation d'Averroës. Nunc quibus mentis penetrationibus Averroës hanc Avicennæ opinionem impugnet, videamus: quamquam eo loco directe Avicennam non petit, sed Galenum, spontaneum melancholicorum metum ab humoris qui in iis abundat, nigredine repetentem; verum quæ ibi Galeno objicit, pari impetu in memoratam Avicennæ opinionem redeunt (13). Averroës, ou expressément, ou par un défaut de mémoire, a tenu une conduite toute différente de celle-là à l'égard d'Avempace; car il le nomme comme l'Auteur d'une Remarque qu'il avoit pu lire dans Philopon (14). Cela soit dit en passant. Or qu'il ait été plus habile dans la Théorie que dans la Pratique, il l'avoue lui-même, comme le remarque Mr. Petit. *Averroës fatetur de se ultro in septimo eorum Librorum, quos Colliget vulgus appellat, cap. 6. Ego, inquit, non studui ei scientiæ (medicinæ) ut videar mihi in ea esse sufficiens: & alibi negat se in eorum numero esse qui agris remedia adhibent (15).* Ce passage de Mr. Petit est tout autrement exact que ces paroles de Vossius, *Averroës Cordubensis, cognomento Commentator, Medicus non tam practicus, quam theoreticus.*

TOM. I.

Fuit Medicus Memorolini Regis (16). Les dernières paroles affoiblissent les premières plus qu'elles ne les confirment; car être le Médecin d'un Prince tient beaucoup de la pratique. Je ne dis rien de *Memorolini* (17), qui n'étoit pas un nom propre, mais un nom de dignité, & par conséquent peu propre à être uni au mot *regis*. Mr. Mercklinus n'a pas songé à cela, lors qu'il a dit, *videtur Medicus fuisse Regis Miramolinis* (18). Symphorien Champier a été ici le mauvais guide: il a dit qu'Averroës a vécu *tempore Miramalinis Regis apud Cordubam* (19). Notez que les Médecins de Paris, grans partisans de la saignée, ne conviendroient pas aisément qu'Averroës fut médiocre dans la pratique de la Médecine; car on dit que son exemple a contribué beaucoup à extirper une erreur qu'ils desaprovent. Lisez ces paroles d'Etienne Pasquier. „ Combien de siècles avoient „ nous exercé la Médecine, estimants qu'il ne falloit fai- „ gner un enfant jusques à ce qu'il eust atteint l'âge de „ quatorze ans, & que la saignée leur estoit auparavant ce „ temps, non un remède, ains leur mort? Hérésie en la „ quelle nous ferions encores aujourd'hui, sans Averroës „ Arabe, qui premier se hazarda d'en faire l'expérience sur „ son sien fils âgé de six à sept ans, qu'il guérit d'une pleu- „ resie (20).

(E) On le regarde comme l'Inventeur d'un sentiment fort absurde, & fort contraire à l'Orthodoxie Chrétienne.] Il vaudroit mieux dire, ce me semble, qu'il l'a éclairci & développé, & que l'ayant soutenu avec plus d'application qu'on ne faisoit auparavant, il lui a donné une espèce de nouvelle vie; car le même Pomponace, qui assure dans le chapitre IV que c'est un monstre forgé par Averroës, *Figmentum & monstrum ab Averroë confectum* (21), avoit dit dans le chapitre III, que Themistius & Averroës enseignent la même chose. *Averroës itaque & ut existimo ante eum Themistius concordēs posuere animam intellectivam realiter distingui ab anima corruptibili, verum ipsam esse unam numero in omnibus hominibus, mortalem vero multiplicatam* (22). Les Jésuites de Conimbre remontent plus haut; car ils veulent que Theophraste ait entendu de cette façon la doctrine d'Aristote son maître. *Occurrit alia sententia existimantium in disciplina Aristotelis ponendam esse unam duntaxat animam intellectivam, sive unum intellectum qui omnibus hominibus assistat, ut solis lumen universitati. Sic enim Aristotelem interpretati sunt ejus discipulus & Schola successor Theophrastus, Themistius, Simplicius, Averroës, alique non pauci, et si non omnes eodem modo de hujusmodi intellectu locuti fuerint (23).* Ils ajoutent que plusieurs Modernes ont avoué, que selon les Hypothèses d'Aristote, l'entendement de tous les hommes est une seule & même substance. *Hoc quidem argumentum permovet etiam ad prædictam intellectus unitatem in Aristotelis doctrina asserendam non paucos & recentioribus Peripateticis, in quibus sunt Thom. Anglicus, Achillinus, Odo, Jandunus, Mirandulanus, Zimara, Vicomercatus, & quidam alii (24);* mais qu'entre ces Modernes les uns veulent qu'elle soit dans tous les hommes comme une forme assistente, & que les autres soutiennent qu'elle y est en qualité de forme informante. Ce dernier sentiment est celui de Mirandulanus (25), & d'Achillinus (26). Mais voici une méprise toute semblable à celle de Pomponace. Les Jésuites de Conimbre imputent ailleurs à Averroës l'invention de l'unité de l'entendement de tous les hommes. Cela paroitra plus surprenant, lors qu'on verra les paroles qui précèdent celles où ils l'affirment. *Secunda (sententia) fuit Avicennæ 9. Metaph. cap. quarto, & in lib. Natur. parte 5. Avempace in epistola de lumine, & Graci cujusdam Marini cujus mentionem facit hoc loco Philoponus, agentium intellectum agentem esse substantiam quandam separatam, quam Avicenna Chaldaam nuncupabat. Idem placuit Averroï in libello de beatitudine anime cap. 5. & in epitome Metaph. tractatu 4. qui erroris errorem subnectens, aliorum vestigia secutus, unum omnium hominum finxit communem intellectum, ut alibi retulimus (27).* C'est dire que l'unité d'entendement est une fiction qu'Averroës a ajoutée aux erreurs des autres; & néanmoins il est clair que cette fiction n'est point différente de la doctrine qu'on venoit d'attribuer à Avicenne, &c. Souvenons-nous que l'entendement des hommes, au dire d'Averroës, est la dernière des intelligences, celle qui occupe le plus bas lieu de l'Univers (28). *Esse mentium infimam omnium, & unicam. Nam sicuti caelestes globi singuli singulas habere mentes videntur, ita & orbis hic inferior unam, ut ipse vult, habet, quæ non hujus hominis sit, vel illius: sed humana speciei mens sit, & dicatur, ut speciei unica unus sit intellectus in hoc orbe inferiori, ut plerique intelligunt, ubique totus compingi (29).* Quoi qu'il en soit, lors que ces Jésuites réfutent la prétendue unité de l'entendement de tous les hommes, ils n'attaquent que ce Philosophe, tant on est persuadé que pour le moins il mérite d'être tenu pour le principal défenseur

(16) Vossius, de Philo-
sophia,
Cap. XIV,
pag. 114.

(17) Ce n'est
pas bien latin
dire cette
Dignité.

(18) Merck-
linus, in Lin-
denio reno-
vato, pag. 94.

(19) Symph.
Champier
de clavis
Medicis.

(20) Pas-
quier, au II
Tome de ses
Lettres,
Livr. XXIX,
pag. 548.

(21) Pom-
ponatus, de
Immortal.
Animæ,
Cap. IV,
pag. 9.

(22) Idem,
ibid. Cap. III,
pag. 7.

(23) Conim-
bricenses in
II Libr. de
Animæ, Cap.
I, Quæst. VII,
Art. 1,
pag. 59.

(24) Ibidem.

(25) Miran-
dulanus, de
Everione
singularis
Ceitaminis,
Lib. XXXII,
Sect. 1, &
Lib. XXXIII,
Sect. II, &
VI.

(26) Achil-
linus, Libr.
de Intelli-
gentiis.

(27) Conim-
bricenses in
Libr. III de
Animæ, Cap.
V, Quæst. 7,
Art. 1, pag.
226.

(28) Com-
mentator ipse
Comm. XIX
Libr. III de
Animæ ponit
ipsam esse ul-
timam intel-
ligentiarum,
Pompona-
tius de Im-
mort. Ani-
mæ, Cap. IV,
pag. 11.

(29) Cœlius
Rhodiginus
Antiq. Lect.
Libr. III,
Cap. II,
pag. 109.

Ccc

de

néanmoins fit des progrès si formidables parmi plusieurs Philosophes Italiens, qu'il falut le faire proscrire

de cette chimère. Ils remarquent que Scot a dit qu'Averroès s'est rendu digne d'être excommunié par le genre humain, & que d'autres disent que sa doctrine est un monstre si effroyable, que les forêts de l'Arabie n'en ont jamais produit de plus grand. *Hac Commentatoris seu commentatoris potius de unitate intellectus sententia adeo stulta est, ut merito Scotus in 4. d. 43. q. 2. dixerit dignum esse Averroem qui ob has ineptias ex hominum communione averruncetur. Alii vero hoc ejus figmentum monstrum vocarint quo nullum majus Arabum sylva genuerint. Certè hoc unum sat esse debuisset ad eos coarguendos qui filium Rois tanti faciunt, ut ejus animam Aristotelis animam esse dicant (30).* La dernière partie de ce passage nous apprend qu'entre autres éloges on a donné à cet Arabe celui d'avoir l'ame d'Aristote. Les Jésuites de Conimbre veulent, que pour réfuter cela, il suffise de prendre garde à la doctrine de l'unité de l'entendement. Cette Réflexion est fautive; car cette doctrine, comme l'avoient plusieurs Modernes, n'est qu'une extension & qu'un développement des principes d'Aristote. Je pourrais faire plusieurs Remarques pour prouver cela; mais je me contente de celle-ci: c'est que, selon l'Hypothèse de ce Philosophe, la multiplication des individus ne peut avoir d'autre fondement que la matière, d'où il s'ensuit que l'entendement est unique, puis que selon Aristote il est séparé & distinct de la matière. *Viderunt Aristotelem simpliciter probare intellectum possibilem esse immixtum & immaterialem (31).* Cette Observation est de Pomponace. *Quod vero unicuique sit intellectus in omnibus hominibus sive possibile ponatur, patere potest ex eo quoniam apud Peripateticos est celebrata propositio, multiplicationem individuorum in eadem specie non posse esse nisi per materiam quantam, ut dicitur 7. & 12. metaph. & 2. de anima (32).* Quelque fondée que cette opinion d'Averroès puisse être sur Aristote, elle est dans le fond impie & absurde. Elle est impie, puis qu'elle conduit à croire que l'ame, qui est proprement la forme de l'homme, meurt avec le corps (33): elle est absurde; car que peut-on dire de plus insensé que de soutenir que deux hommes qui s'entretennent, dirigés chacun par ses actes intellectuels, ont la même ame? Que peut-on imaginer de plus chimérique que de prétendre que deux Philosophes, dont l'un nie, l'autre affirme la même Thèse en même tems, ne sont qu'un seul être à l'égard de l'intellect? Examinons ce qu'un Adversaire de Pomponace proposa contre cette extravagance.

Premièrement, il la réfute tant qu'elle pose que l'entendement n'est pas dans l'homme, & puis tant qu'elle pose que tous les hommes n'ont qu'un même entendement. Sur le premier point, il demande, pourquoi un entendement, qui doit unir son action à celle de l'homme, & cela de la manière la plus intime qui se puisse concevoir en ce genre-là, croiroit se deshonorer, s'il s'unissoit avec les organes, pour composer avec eux un individu (34)? Vous comprendrez aisément l'union intime dont on parle là, si vous prenez garde, que selon les Averroïstes, l'ame de l'homme n'est point capable d'entendre, sans le secours de cet intellect assistant. Il faut donc que cet intellect supplée par son action à ce qui manque à l'ame de l'homme; & par conséquent, nos actes intellectuels dépendent de deux principes, dont l'un est comme un sujet passif & incomplet, l'autre est un principe actif & qui perfectionne. Il est donc vrai que le concours de ces deux principes se termine à un même effet; & qu'ainsi l'action de l'entendement des Averroïstes s'unit d'une façon très-intime avec l'ame qui entend. Cette difficulté n'est point forte; car l'union que l'on objecte n'est pas plus intime que celle de l'action de Dieu avec l'action de la créature, selon la doctrine du concours: & néanmoins il ne s'ensuit pas que ces deux causes se doivent unir personnellement. L'Auteur prétend prévenir cette réponse, en disant que l'action de l'intellect des Averroïstes est immanente & particulière: ce qui ne se peut pas dire du concours de Dieu (35); mais on pourroit lui faire de bonnes répliques: ainsi sa dispute n'est pas triomphante quant au premier point, comme elle l'est quant au second; car voici comment il presse Averroès: *Cet intellect, dont vous parlez, est ou Dieu ou bien une créature. S'il est Dieu, je vous fais cette Question. Agit-il au dedans de lui, ou au dehors? S'il agit au dehors, quel monstre ne sera-ce point qu'un acte d'intelligence posé hors de l'intellect, & dans une autre personne (36)?* Ceci prouve trop: il en faudroit inférer que l'entendement divin ne peut point produire dans l'ame de l'homme un acte d'intelligence, sans le produire dans lui-même. Or cela est faux & absurde. L'autre membre de la question réduit aux abois les Averroïstes. Si Dieu forme en lui-même les actes d'intelligence qui sont dans l'homme, combien d'erreurs nourrira-t-il dans son sein? *Sed neque intra Deum contineri potest (intellectio) quod immensus in eum errores toties invaderet, quoties opinione sua falleretur homines; neque enim prorsus ulla valeret excusatio, quin prima ac summa veritas de se ipsa monstruosa deficeret, si assignanda ipsi essent, si in sinu ejus & complexu repemenda quacunquæ esse possunt falsa hominum judicia (37).* S'ils répondent que cet intellect est créé, l'Auteur réplique qu'une créature ne paroit pas pouvoir être suffisante à modifier si à propos toutes les ames humaines en même tems (38). Outre que les

opinions contraires qui regnent parmi les hommes ne sauroient loger ensemble dans un seul entendement. *Quomodo in unam & eandem intelligentiam simul cades contrarietas illa opinionum & sententiarum, quam toties in hominibus experimur, cum unus ait, alter negat de eodem idem? quæ eadem questio impedire potest adversarium in responsione jamjam explosa de intellectu divino.* Cette dernière Objection a la même force contre ceux qui voudroient dire que cet intellect est Dieu. C'est aussi par là que l'on réfute invinciblement le Spinozisme (39). Notez que l'Auteur avoue, que toute la force de son objection consiste en ce qu'il prétend avoir prouvé que l'action de l'entendement des Averroïstes sur l'ame de l'homme est immanente (40). Je ne croi point qu'ils soient obligés de convenir qu'il prouve cela. Quant au reste, il déclare qu'il ne trouveroit rien à redire à la pensée d'Averroès, si ce Philosophe n'eût parlé que de l'action de l'entendement divin considéré comme la cause première. *Restat ergo, ut suum istud somnium integrum Averroes somnii loco & mendacii haberi sinat, aut certè interpretetur ipse, de actione intellectus divini, quæ partem non intellectus quidem præcise, sed est prima causa, in omnes causarum secundarum, adeoque inferiorum intelligentiarum effectus ex virtute sua influens aliquid. . . . (41).* *Am ita possit accipi, non disputo, illud contentus ostendisse, quod nisi quid simile sonet ejus doctrina, inanis ac stulta sit, si quid autem simile, ne pilum quidem nobis adversantem habeat (42).* Il nous avertit qu'il s'est abstenu des objections que Thomas d'Aquin a proposées contre l'Hypothèse de cet Arabe. Je vous avertis qu'elle se trouve parfaitement réfutée dans un Ouvrage de Mr. du Pleffis Mornai (43).

On s'étonnera que des génies aussi sublimes qu'Aristote & qu'Averroès aient forgé tant de chimères sur l'entendement, mais j'ose dire qu'ils ne les eussent jamais forgées, s'ils n'eussent été de grands esprits. C'est par une forte pénétration qu'ils ont découvert des difficultés qui les ont contraints de s'écarter du chemin battu, & de mépriser plusieurs autres routes où ils ne trouvoient pas ce qu'ils cherchoient. La plus certaine connoissance qu'ils eussent de la nature de l'ame est qu'elle est capable de penser successivement à mille choses; mais ils ne pouvoient comprendre comment elle réduisoit en acte cette faculté: l'action des objets, leurs espèces, leurs images épurées tant qu'il vous plaira dans le cerveau, rien de tout cela ne paroît capable de donner à l'ame l'intelligence actuelle. Voyez avec quelle force le Pere Mallebranche réfute tout ce qu'on dit de la manière dont nous connoissons les choses (44). Il n'a point trouvé d'autre ressource, que de dire que nous les voyons en Dieu, & que les idées ne font point produites dans notre ame. Quelques anciens Philosophes ont dit que Dieu est l'intelligence générale de tous les esprits; c'est-à-dire qu'il leur verse la connoissance comme le Soleil répand la lumière sur les corps. Lisez ces paroles des Jésuites de Conimbre: *Prima sententia fuit Alexandri libro secundo de anima cap. 20. & 21. existimantis intellectum agentem esse intellectum universalem omnium conditorem, hoc est Deum, quod etiam Platonis dogma libro sexto de republica fuisse creditur qui intellectum agentem nostros animos cælitus irradiantem comparavit soli ut ex Themistio hoc in lib. refert divus Thomas 1. part. quæst. 79. articulo quarto. In eundem errorem lapsus fuit Priscianus Lydus asserens, intellectum agentem non esse partem anime, sed mentem primam atque divinam, vel ideam boni (45).* Quand une matière est fort abstraite, il ne faut pas s'étonner que les plus grands Philosophes en parlent un peu de travers & sur des suppositions malaisées à comprendre. Or s'il y eut jamais de matière difficile, c'est celle de la formation de la pensée. Elle est peut-être plus impénétrable que celle de l'origine de l'ame. C'est beaucoup dire; car la réflexion de Bartholin sur une chose que l'on raconte de Saint Anselme est de bon sens. On assure que cet Archevêque de Cantorberi se voyant proche de la mort, à l'âge de soixante-seize ans, souhaita un petit délai, afin d'achever une Question très-obscuré qu'il avoit commencée sur l'origine de l'ame (46). „S'il eût obtenu encore soixante-seize ans de vie, „dit Bartholin, „je doute qu'il eût pu venir „à bout d'une Question si obscure“. *Valde dubito, si vel totidem annos quos vixerat illi addidisset Deus visa arbitrio, ad finem questionis dubie unquam potuerit pervenire (47).* Notez que la plupart des Cartésiens enseignent que comme il n'y a que Dieu qui puisse mouvoir les corps, il n'y a aussi que Dieu qui puisse modifier les esprits. Ils exceptent les actions qui rendent l'ame criminelle. Mais pour tout ce qui s'appelle sensation, imagination, passion, mémoire, idée, ils prétendent que Dieu en est la cause efficiente & immédiate, & que l'action des objets, ou le mouvement de nos esprits animaux n'en est que la cause occasionnelle. Ce sentiment n'est qu'une extension de celui qu'on attribue à un fameux Interprete d'Aristote, & que Mr. du Pleffis Mornai réfute par des raisons spacieuses, mais dont nos Cartésiens ne s'embarrasseroient pas. Voyons quelque chose de ce qu'il avance: *Quant à l'opinion d'Alexandre (d'Aphrodise) qui prétend un intellect agent universel, qui imprime l'intellect possible, c'est-à-dire, la capacité d'un chacun, & la réduise en action, la plus part des raisons cy dessus déduites contre Averroès, sert aussi contre lui. Mais par ce que par cest intellect agent il semble entendre Dieu même, il y a cecy de plus, que*

(30) Conimbric. in Libr. II. de Animâ, Cap. I. Quæst. VII. Art. II. pag. 60.

(31) Pomponatius, de Immortal. Animæ, Cap. IV. pag. 7.

(32) Idem, ib. pag. 8.

(33) Voyez la Remarque (H) vers la fin.

(34) Antonius Sirmundus, de Immortalitate Animæ adversus Pomponat. & Allectas, pag. 368.

(35) Idem, ib. pag. 369.

(36) Quid hoc portenti intellectio ut extra intellectum consistat & quidem tota ab eo disjuncta suppositio? Sirmundus, de Immortal. Animæ, pag. 370.

(37) Idem, ibidem.

(38) Idem, ibidem, pag. 371, 372.

(39) Voyez l'Article SPINOZA, Remarque (N), num. III.

(40) Antonius Sirmundus, de Immortal. Animæ, pag. 372.

(41) Idem, ibidem.

(42) Idem, ib. pag. 373.

(43) Celui de la Vérité de la Religion Chrétienne, au Chap. XV.

(44) Mallebranche, Recherche de la Vérité Livr. III, Chap. I & suivans de la II. Partie.

(45) Conimbric. in Libr. III. de Animâ, Cap. V. Quæst. I, Articulo I, pag. 226.

(46) Voyez l'Article de SAINT ANSELME, Remarque (A).

(47) Thomas Bartholinus, Dissertat. VI. de legendis Libris, pag. 164.

proscrire par l'autorité Papale (F). Ce sentiment est qu'il y a une intelligence, qui, sans se multiplier, anime tous les individus de l'espèce humaine, entant qu'ils exercent les fonctions de l'ame raisonnable. Il n'y a guere de Livres où il paroisse qu'Averroës ait eu de meilleures intentions, que dans celui qui a pour Titre, *Destructiones Destructionum contra Algazelem* (G). On parle fort desavantageusement de la Religion de ce Philosophe (H); car on veut que non seulement

Dieu qui est tout bon, & tout sage, n'imprimerait point en nostre entendement les folies & les malignitez, que nous y remarquons, qu'il n'y laisseroit pas aussi tant d'ignorances, & de tenebres, que nous y taissons, ains vaincroit en tous la contagion qu'apporte ce corps, & bien qu'il n'inspirât ou n'influat tant de choses à l'un qu'à l'autre, selon les diverses capacités de ceste table rase, que pour le moins il n'y peindroit pas un monde de faux traicts, que nous y pouvons voir chacun en soy-mesme. En après, où l'influxion seroit perpétuelle, ou bien entrecoupée. Si perpétuelle, nous entendrions tout ce que nostre imagination nous représenteroit sans labeur & sans art: si entrecoupée, il ne seroit pas en nous d'entendre chose quelconque, ny de vouloir quand nous voudrions. Or au contraire, nous avons peine à comprendre certaines choses, & nous faut gagner sur l'ignorance de nostre esprit, comme pied à pied: & y en a d'autres que nous entendons dès qu'elles se présentent, & quand nous voulons (48).

(F) . . . qui fit des progrès si formidables, . . . , qu'il salu le faire proscrire par l'autorité Papale. J'ai rapporté ailleurs (49) les paroles d'une Bulle de Leon X, approuvée dans le Concile de Latran. J'ajoute ici que Raimond Lulle sollicita instamment le Pape Clement V à condamner les Commentaires d'Averroës sur Aristote, & qu'il tâcha d'engager Philippe le Bel Roi de France à solliciter la même chose. Il représenta que ce sont des Livres remplis d'erreurs pernicieuses, & qui peuvent conduire peu-à-peu les jeunes gens à l'impiété: il pria, il présenta des requêtes, il fit un Livre sur ce sujet; mais il trouva sourds & le Pape & le Roi de France (50). Présentement, il n'est nécessaire, ni de demander cela, ni de prier qu'à tout le moins il soit défendu de tenir ce Philosophe pour un Oracle: son autorité est nulle, & personne ne perd du tems à le lire; mais il y a eu des siècles bien infatigés de sa doctrine. Lisez ce qui suit. *Congruentior & exauditu facilius fuisset petitio, pro qua nunc, (que Dei benignitas est,) non est satagendum. Nimirum ut Averroës oraculi loco esset in scholis: quod cum superiori seculo, & paucis anterioribus, invaluisse, praesertim in Italia, ut Canus lib. 10. de locis c. 5. notavit; occasio fuit magnorum in oris illis errorum, & inutilis diligentia, qua aliqui non minus in pervolutando Averroë collocabant opera, quam in sacris literis ponant, qui iis maxime delectantur: nec pœi minus Averroë tribuerunt, quam optimi quique fideles Canonici scriptoribus: quod indignissimum fuisse, nemo non videt. Nunc Averroës in scholis deponantur evasit* (51). Louis Vives s'étoit bien plaint de l'autorité que ce Philosophe Arabe avoit obtenue. *Quem Philosophi de nostra schola, qui post eum scripsere, ita sunt amplexati, ut pene autoritate Aristoteli adaequarint, nec solum qui longo post intervallo vixerunt, sed qui illius quoque aetate: quod factum est & ignorantia meliorum, & admiratione mercimoniis lingua & sensus pergrini: ut gratiam ei conciliaret apud primos novitas, apud posteros vetustas* (52). Il marque là un coup de bonheur: certains esprits fortunez plaissent d'abord pour leur nouveauté; & enfin, à cause de leur antiquité. Que mes Lecteurs examinent s'il leur plait ce raisonnement d'un Moderne. On ne doit pas s'étonner de voir que les hommes aient eu tant d'estime pour Averroës, puis que le pere de Cardan, qui se mettoit de magie, nous assure que les démons mêmes ont admiré sa doctrine, de laquelle Bajazet se divertissoit dans les plus sensibles douleurs de la goutte; qui n'est pas une preuve moins avantageuse pour montrer son mérite, que d'avoir étonné les intelligences (53). Si ce qui concerne Bajazet n'est pas rapporté plus fidèlement que le reste, j'en doute beaucoup (54): pour bien rapporter ce qui regarde le pere de Cardan, il faisoit dire, que l'un des Esprits qui lui apparurent faisoit profession d'être Averroë, & non pas qu'Averroës avoit étonné les intelligences; & il faisoit ajouter que Cardan même insinue que ce conte de son pere étoit fabuleux. *Ille verò palam Averroëstam se profitebatur. Hac seu historia, seu fabula sit, ita se habuit. Quod fabula videatur satis argumento esse debet quod &c* (55).

(G) il n'y a point de Livre où Averroës paroisse avoir eu de meilleures intentions, que dans ses . . . Destructiones Destructionum contra Algazelem:] ou bien *Destructionum Destructionum*. Le Titre Arabe est *Hahapalah alahapalah* (56). Averroës réfute dans cet Ouvrage les opinions métaphysiques qu'Algazel avoit soutenues contre les Philosophes. La plupart de ces opinions d'Algazel sont très-mauvaises; car, par exemple, il a combattu ce que les Philosophes disoient, que le Monde est l'ouvrage de Dieu, & que Dieu est un agent: qu'il est unique, simple, incorporel, & qu'il ne peut point y avoir deux natures incréées (57). Puis qu'Averroës soutient le parti des Philosophes sur toutes ces Propositions, on ne peut nier qu'il ne travaille en faveur de l'Orthodoxie. C'est l'un de ses plus beaux Ouvrages, au sentiment du Pere Rapin (58). Mais d'ailleurs, la bonne cause peut-elle trouver son compte dans les services que lui pourroit faire un tel défenseur; lui qui nioit que la création fût possible, & qui soutenoit que tous les Etres spirituels sont éternels, & que Dieu ne conoit pas les choses

particulieres, & n'étend point sa Providence sur les individus de ce Monde (59)?

(H) On parle fort desavantageusement de la Religion de ce Philosophe. Vous trouverez dans le Dictionnaire de Moréri, que le Christianisme étoit selon lui une Religion impossible; que le Judaïsme étoit une Religion d'enfants; & que le Mahométisme étoit une Religion de pourreau: & qu'ensuite, il s'écrioit, *Moriatur anima mea morte Philosophorum*, c'est-à-dire, *Que mon ame meure de la mort des Philosophes*. Voilà de quelle maniere il imitoit Balaam, qui dit, *Que je meure de la mort des justes, & que ma fin soit semblable à la leur* (60). Mr. Moréri ne rapporte pas exactement ce qui concerne le Christianisme: Averroës le nommoit, dit-il, une Religion impossible, à cause du mystère de l'Eucharistie. Il est sûr que ce Philosophe n'en parloit pas si obligeamment, quand il faisoit réflexion sur la pratique de la Communion de Rome. Lisez ces paroles de M. Dailly, adressées au Pere Adam: „ Les sages du Monde ne vous ont point pardonné cette étrange créance, non plus que les Juifs: témoin la parole du Philosophe Averroës, que le Cardinal du Perron (†) rapporte sur la foi de Sarga, „ l'un des Peres de votre Société, *Qu'il ne trouvoit point de Secte pire, ou plus badine, que celle des Chrétiens, qui mangent & déchirent eux-mêmes le Dieu qu'ils adorent* (61)”. Avant que de passer outre, je fais deux Remarques contre ce docte Ministre. La I est que le Cardinal du Perron n'est point proprement celui qui rapporte cette parole sur la foi de l'un des confreres du Pere Adam: il ne la rapporte que comme citée par Mr. du Plessis; car c'est Mr. du Plessis qui allegue sur ce sujet ce que le Jésuite Scarga observe touchant la pensée de ce Philosophe Arabe (62). La II est qu'au lieu de Sarga, il faisoit dire Scarga. Raportons maintenant le passage d'un autre Ministre: *Si nous recevions la sainte Cène à genoux . . . nous serions en scandale & en achoppement aus infirmes. mais nous donnerions occasion aus infidèles de blasphémer le sacré Nom de Dieu, & d'avoir en horreur le Christianisme. Car nous ne pouvons oublier le lamentable exemple de ce Philosophe Payen (†), qui, ayant voulu manger le Sacrement qu'on avoit adoré, dit, Qu'il n'avoit jamais veu de Secte plus folle, ni plus ridicule, que celle des Chrétiens, qui adorent ce qu'ils mangent: Et c'est à ce propos que ce malheureux s'écria, Que mon ame soit avec celle des Philosophes: veu que les Chrétiens adorent ce qu'ils mangent* (63). Ce même Ministre allegue ailleurs un passage de Cicéron, qui quadre beaucoup avec la pensée d'Averroës (64). „ *Equem tam amentem esse putas, qui illud quo vescatur Deum credat esse* (65)? c'est-à-dire, *Et qui pensez-vous si insensé, que de croire que ce qu'il mange, soit Dieu?*” Cicéron parla ainsi, en considérant qu'on donnoit au blé le nom de Ceres, & au vin le nom de Bacchus. *Cum fruges Cererem, vinum Liberum dicimus, genera nos quidem sermonis utimur usitato* (66). Le Pere Lescapier avoue que cet illustre Païen est fort raisonnable, quand il raisonne de la sorte à l'égard de Ceres & de Bacchus; „ mais „, ajoute-t-il (67), „ c'est une extrême sagesse „ sous le Christianisme, que de manger ce que l'on croit „ être Dieu, & nous regardons comme coupables d'une „ infidélité très-insensée & très-stupide ceux qui ne prennent „ pas à la lettre les paroles de Jesus-Christ, *ceci est mon Corps*; & qui nous objectent en se moquant ces paroles „ de Cicéron „, *Amentissima ac stolidissima infidelitatis damnatus hereticos homines, qui Christi Domini, hoc est ipsius veritatis planissima disertissimaque verba, &c. . .* (68). *Il lud Academicum, sublato cachinno procaciter usurpant, Academicorum non Fidelium nepotes: Ecquem tam amentem esse putas, qui illud, quo vescatur, Deum credat esse? At cum Apostolo Catholici respondemus: Nos stulti propter Christum; utinam vos sitis prudentes in Christo* (69). Il ne s'agit point ici d'examiner la qualité de ces réflexions: il ne s'agit que des pensées d'Averroës. Je remarque que Vossius n'a parlé qu'en général du mépris de ce Philosophe pour la Religion Chrétienne: il n'a point considéré en particulier le résultat de la Transubstantiation. *Quam parum videris tantus Philosophus in verâ & unicâ salutis viâ arguit illud quod diceret, male se animam suam esse cum Philosophis quam cum Christianis* (70). Quelques-uns disent qu'Averroës nâquit Chrétien, & qu'il se fit Juif, & ensuite Mahométan. *De Christiano Judæus, de Judæo factus est Mahometanus* (71). D'autres disent qu'il écrivit contre les trois grans Législateurs, Moïse, Jesus-Christ, & Mahomet; & qu'il fournit les matériaux du Livre de *tribus Impostoribus* (72). D'autres observent qu'il n'a jamais cru qu'il y eût des Diables (73); & qu'ainsi, Cardan a fait violence à sa doctrine, quand il introduit un Démon qui se disoit l'un de ses disciples & sectateurs (74). On ne peut rien prononcer de plus fort que ce jugement ou ce vœu d'Erasme, *Utinam prodisset ingens illud opus adversus Averroem impium nâi τῆς κατάρατος* (75). Il écrit cela à un homme qui lui avoit fait savoir que son grand Ouvrage contre Averroës étoit imprimé. *Alterum magnum opus scilicet in libros sex & quadraginta ex Peripateticâ disciplinâ*

(59) Voyez Vossius Biblioth. selectæ Libr. XII, Cap. XX XVI.

(60) Nombres, Chap. XXXIII, Vers. 10.

(†) Du Perron, de l'Euchar. Livr. III, Chap. XXI, pag. 973.

(61) Dailly, Replique au Pere Adam & a Cottiby, I. Part. Chap. XVI, pag. 116.

(62) Du Plessis, Traité de la Cène, pag. 1106.

(†) Averroës.

(63) Drelincourt, Dialogue IX contre les Missionnaires sur le Service des Eglises Réformées, pag. 305, 306.

(64) Le même, Dialogue VI, pag. 236.

(65) Cicero, de Naturâ Deorum, Libr. III, Cap. XVI.

(66) Idem, ibidem.

(67) Lescapier in Cicero, de Nat. Deor. pag. 622.

(68) Idem, ibidem.

(69) Idem, ibidem.

(70) Vossius de Philosophor. Sectis, Cap. XVII, pag. 91.

(71) Anten. Simondus, de Immort. Animæ, pag. 29.

(72) Claudius Berigardus, in Proœmio Circuli Pifiani, pag. 5.

(73) Naudé, Apolog. des grans Hommes, pag. 320.

(74) Cardan, de Subtilitate, Libr. XIX, pag. 682.

(75) Erasmus, Epist. XXXIX Libr. X, pag. 512.

(48) Du Plessis Mornai, de la Vérité de la Religion Chrétienne, Chap. XV, folio 208.

(49) Dans l'Article SPINOZA, Remarque (D), à la fin.

(50) Theop. Raynaudus, Erotem. de malis ac bonis Libris, num. 340, pag. 200: il cite Charles Bouille, dans la Vie de Raimond Lulle.

(51) Idem, ibidem.

(52) Ludov. Vives, de Causis corruptarum Artium Libr. V, pag. 167.

(53) Claviger de Saint-Honoré, de l'Usage des Livres suspects, pag. 48, 49.

(54) Je ne trouve dans Paul Jove, Elog. Vitor. bellicâ virtute illustr. Libr. IV, pag. 334, sinon que Bajazet fit Peripatetici Averroës opinionibus oblectabatur.

(55) Cardanus de Subtilitate, Libr. IX, pag. 682.

(56) Voyez Reinesius, Epist. XV ad Hofm. pag. 33.

(57) Voyez la Bibliotheq. de Gefner, folio 100 verso.

(58) Rapin, Réflex. sur la Philosophie, num. 30, pag. 363.

lement il ait méprisé le Judaïsme, & le Christianisme, mais aussi le Mahométisme, qui étoit sa Religion extérieure. Divers Auteurs ont travaillé à la Traduction Latine de ses Ouvrages (I). J'espérois, qu'avant que cet Article fût donné aux Imprimeurs, j'aurois le plaisir de consulter le Volume où Don Nicolas Antonio a parlé fort amplement d'Averroës; mais je me vois privé de cette satisfaction, & réduit aux seuls Extraits du Journaliste de Paris. Vous allez voir ce que j'en tire. „Averroës de Cordoue fut instruit par son pere dans la Jurisprudence, & dans la Religion du pais. Il étoit excessivement gras, bien qu'il ne mangeât qu'une fois le jour. Il passoit toutes les nuits à l'étude de la Philosophie; &, lors qu'il se sentoit fatigué, il se divertissoit par la lecture de quelque Livre de Poésie ou d'Histoire. Jamais on ne le vit jouer, ni rechercher aucun autre amusement. Les erreurs dont il fut accusé donnèrent lieu à une Sentence par laquelle il fut dépouillé de son bien, & obligé à se rétracter. Après sa condamnation, il fit un voyage à Fez, puis retourna à Cordoue, où il demeura jusques à ce qu'à l'instance priere des peuples, il fut rapelé à Maroc, où il passa le reste de sa vie, qu'il finit en 1206 (d)”. Les Journalistes de Leipzig m'apprenent que Don Nicolas Antonio, dans cette partie de son Ouvrage, s'est fort servi d'un Ecrit de Jean Leon, qu'Hottinger a publié (e). Je puis donc, quant à cela, aller aux sources aussi bien que lui. Je dirai donc que l'on trouve dans cet Ecrit, que le peuple de Cordoue éleva Averroës à deux belles charges, que son pere & son aieul avoient possédées (K): c'étoit celle de grand Justicier, & celle de chef des Prêtres. Il étoit capable de s'en acquitter, puis qu'il entendoit fort bien la Jurisprudence, & la Théologie. Après l'étude de ces deux Sciences, il s'attacha à la Physique, à la Médecine, à l'Astrologie, & aux Mathématiques. Pendant qu'il avoit les charges dont j'ai parlé, le Roi de Maroc lui envoya des Députés, pour lui offrir celle de Juge de Maroc, & de toute la Mauritanie, & à telle condition qu'il conserveroit tous les emplois dont il jouissoit en Espagne. Cette proposition lui plut: il s'en alla à Maroc; mais y ayant établi des Juges comme ses subdélégués, il s'en retourna à Cordoue. On dit

(d) Journal des Savans du 1 Juillet 1697, pag. 475. Edit. de Hollande.

(e) Acta Eruditor. Lipsi. 1697, pag. 305.

(76) Ambrosius Leo, Epist. ad Erasmus. Cette Lettre est la XXVIII du X Livre parmi celles d'Erasmus, pag. 531.

(77) Franciscus Petrarca, Epistolæ ultimarum Libri sine titulo, pag. 656.

(78) Du Plessis Mornai, de la Verité de la Religion Chrétienne, Chap. XX, folio 258 verso.

(79) La Métamorphose, folio 259.

(80) Voyez ci-dessus, Remarque (E), Citation (23), ce que j'ai cité des Jésuites de Comimbac.

(81) Il falloit dire CCCVII.

(82) Vossius, de Origine & Progressu Idololatriæ, Libr. III, Cap. XLII, pag. 952.

plinâ consecimus adversus Averroem, quod etiam excusum est (76). D'où vient donc qu'Erasmus en souhaite la publication? N'est-ce pas un signe qu'en répondant à ses amis, il ne mettoit pas toujours sous ses yeux leurs Lettres, & qu'il en avoit oublié quelques circonstances? Quoi qu'il en soit, son vœu me fait souvenir d'une Lettre de Petrarque, où l'on exhorte un savant Théologien à réfuter Averroës, ce chien enragé, qui aboie si furieusement contre Jésus-Christ. Petrarque ajoute qu'il avoit fait des Recueils pour un tel Ouvrage, mais qu'il n'a ni le loisir, ni le savoir, qui lui seroient nécessaires pour écrire là-dessus. Il appelle impie le silence que tant de grans hommes ont gardé; & il souhaite qu'on lui dédie, quand même il seroit déjà dans le tombeau, l'Ouvrage qu'il exhorte son ami à composer. *Extremum queso ut cum primum perveneris quod suspicor, quod citò fore confido, contra canem illum rabidum Averroem, qui furore actus infando, contra Dominum suum CHRISTUM, contraque catholicam Fidem latrat, collectis undique blasphemis ejus, quod ut scis, jam cuperamus, sed me ingens semper, & nunc solito major occupatio, nec minor temporis quam scientia retrahit inopia, totis ingenii viribus ac nervis incumbens, rem à multis magnis viris impie neglectam, opusculum unum scribas, & mihi illud inscribas, seu tunc vivus ero, seu interim abiero* (77). Citons aussi Mr. du Plessis: Aristote estoit au dire de plusieurs peu religieux, & Averroës son Interprète du tout impie.... (78). Nul n'ignore combien Averroës principalement presse l'éternité du Monde, & l'intellect universel, qui toutes fois ne peuvent compatir avec piété (79).

Pour achever le tableau de l'irreligion d'Averroës, il ne faudroit pas oublier les traits que ses Hypotheses sur l'ame de l'homme fournissent. Il est sûr qu'il n'admettoit point de peines & de récompenses après cette vie; car à proprement parler, il enseignoit la mortalité de l'ame humaine. Je fais bien qu'il reconnoissoit que l'entendement ne mourroit jamais, & qu'il en faisoit une nature éternelle; mais à cet égard, il ne le considéroit pas comme une substance appropriée à chaque homme, & par conséquent, quoi qu'il avouât que le principe des opérations actuelles de Pierre & de Paul subsistoit après leur mort, il ne laissoit pas de croire que tout ce qui avoit appartenu en particulier à Pierre & à Paul, & quant au corps, & quant à l'ame, cessoit de vivre lors qu'ils mouraient. Il nioit donc le Paradis & l'Enfer. Vossius, qui a bien compris cette doctrine, n'eut pas dû l'attribuer absolument à Mirandulanus, puis que cet Auteur ne l'adopte point comme véritable en elle-même, mais seulement comme l'interprétation légitime des paroles d'Aristote (80). Auroit-on osé dans des Livres imprimez se déclarer pour un sentiment impie, & qui exposoit les gens aux feux de l'Inquisition? Le passage de Vossius que je vais citer servira de preuve que les Ecrivains les plus doctes ne distinguent pas toujours ce qu'ils devroient distinguer. Ils imputent quelquefois à un Philosophe, non pas ce qu'il croit absolument; mais ce qu'il dit qu'il faudroit croire, si l'on vouloit suivre les opinions d'Aristote, ou de quelque autre fondateur de Secte. *Bisariam jubet considerare hominis intellectum (Averroës), ut est intellectus, & ut est forma, quam obinet, dum nobis unitur. Priori modo ait eum à morte nostra superesse, quippe æternum: nec dare homini essentiam, sed uniri illi per operationem suam phantasmatum interventu. Hanc sententiam etiam sequitur Antonius Mirandulanus everf. singul. certam. lib. xxxii. sect. I. & lib. seq. sect. II, & vi. Similiterque Cardanus: quem propterea reprehendit, ac refellit Casar Scaliger Exercit. CCCVI (81), sect. 30. Et sanè ea sententia Scripturis à diametro averfatur; ut qua suam cuique animam, sua etiam à morte premia, & penas, adsignent* (82).

(I) Divers Auteurs ont travaillé à la Traduction Latine d'Averroës. Voici un passage de Mr. Huët, qui nous apprendra le nom de quelques-uns de ces Traducteurs, & en même tems une méprise de Scaliger. *Vix ullos Averroës Arabicos codices in Europa reperiri posse putabat Scaliger, solamque conversionem ab Armegando Blasii, Jacobo Mantino, Johanne Francisco Buranâ, Abrahamo de Balmis, Vitale Nisso, Calo Calonymo, Johanne Bruyerino Campegio, Paulo Isaacitâ, aliisque adornatam in lucem venisse. Ego tamen his versavi manibus Arabicum Averroës librum, ex Oriente huc olim à Possello deventum; quod miror Scaligerum fugisse, Possello olim amicitia & literaria consuetudine conjunctum. Eo libro continentur in Logicam, Rhetoricam, & Poeticam commentaria; qua ad Jacobi Mantini & Abrahami de Balmis interpretationem à me expensa, fidem eorum & artem aperte mihi comprobant* (83). Notez qu'il y a eu des Rabins, qui ont traduit en Hébreu quelques Ouvrages d'Averroës (84). Il est bon que j'observe ici ce que je trouve dans Posselin. Ce Jésuite assure que ceux qui étoient si entêtés de ce Philosophe Arabe, ne le pouvoient lire que dans des Versions pitoiables, avant l'Edition que Jean Baptiste Bagolin fit faire à Venise chez les Junctes, l'an 1552 (85); cette Edition, continue-t-il, ne peut pas valoir grand'chose: car Bagolin, à l'égard d'une partie des Oeuvres d'Averroës, se servoit de la Traduction d'un Juif nommé Jacques Mantinus: & à l'égard de l'autre partie, on employa les Traductions précédentes, & même celles que Niphus & Zimara n'avoient nullement corrigées en travaillant sur Averroës. Le Traducteur Mantinus suivit les traces d'Abraham de Balmis, qui avoit très-mal réussi. On ne peut donc se promettre qu'un Traducteur, qui a eu de si mauvais guides, ait bien exprimé l'Original; & comme Bagolin n'entendoit rien dans l'Arabe, il ne pouvoit point juger de ces Interprétations (86). Je m'en vais copier un long passage de Keckermann, où l'on souhaite que Dieu veuille susciter un Traducteur qui délivre de la crasse & ténébreuse barbarie des précédens les Oeuvres d'Averroës. C'est alors que l'on verroit les grans services que cet Arabe a rendus à la Philosophie. *Quid & quantum universa Philosophia Averroës iste profuerit, tum clarum perspicuumque haberemus, si quem nobis Deus virum excitaret, qui Latinam ejus versionem ab ista, qua scatet undique molesta barbarie liberaret, & stylo Latino saltem mediocri & intelligibili in gratiam Philosophia studiorum verteret. Ad quam rem illa, qua nuper Avicennam Arabicum nitidissimis typis dedit clarissima Typographia Medicea plurimum adjumenti adferret, si lingua Arabica AVERROEM pederet, atque ita occasionem viris ejus lingua peritis faciliorem praberet barbare versionis emendanda, & ad intelligentiam traducenda: alius certum est, AVERROEM à multis neglectum iri, à quibus legeretur diligenter, nisi tam multis locis non intelligeretur. In Posterioribus Anal. apparet singularem operam præstitisse & immortalitate dignissimam: Et Epitome Logica, quam scripsit, laudatissima est ob varias causas, ut & Logica ejus quasita. Nemo tam interpretum veterum videri potest proximis Aristotelis menti atque hic Arabs* (87). Je doute qu'il y ait aujourd'hui beaucoup de gens qui fassent un pareil vœu, ou qui fondent de si belles espérances sur une Version accomplie des Oeuvres d'Averroës, ou qui lui donnent de si grans éloges.

(K) Le peuple de Cordoue l'éleva à deux belles charges que son pere & son aieul avoient possédées. Son aieul étoit l'un des plus fameux Jurisconsultes de son tems: il passoit pour un second Malich, qui a été l'un des quatre plus grans Cafuistes de la Religion Mahométane: *Unus ex quatuor primariis Juris Muhammedanorum Canonici Interpretibus* (88); & il fut d'ailleurs un savant Théologien. Ce fut lui, que le peuple de Cordoue, secouant le joug de son Prince, & voulant

(83) Huëtius de claris Interpretibus, pag. 135.

(84) Voyez la Bibliothèque Rabinique du Pere Bartolucci, Tom. I, pag. 13 & suiv.

(85) Posselinus, Biblioth. selectæ, Libr. XII, Cap. XVI, pag. 43 Tom. II.

(86) Idem, ibidem.

(87) Keckermannus, in Præcognitionis Logicæ, Tract. II, Cap. II, num. 32, pag. 103.

(88) Hottinger, Bibl. Theolog. Libr. II, Cap. III, pag. 274.

dit des merveilles de sa patience, & de sa libéralité, & de sa douceur (L). Il renvoyoit à son Lieutenant tous les procès criminels, & n'y opina jamais. Tant de bonnes qualitez n'empêchèrent pas qu'il n'eût beaucoup d'ennemis, qui le traversèrent extrêmement, & qui l'accusèrent d'Hérésie; ce qui eut des suites bien fâcheuses, & bien accablantes pour lui (M). Il ne mourut point sans en être délivré glorieusement. Ce qu'il répondit à un jeune Gentilhomme, qui le prioit de lui accorder sa fille, est assez curieux (N). On raconte une chose très-singulière touchant l'effet de quelques discours qu'il prononça contre le plus jeune de ses fils (O). Il composa beau-

coup

voulant avoir pour Maître le Roi de Maroc; députa à ce Monarque, pour négocier cette grande affaire. Il en obtint toutes les faveurs qu'il lui demanda de la part de ces mutins, & il retourna vers eux comblé de bienfaits & de caresses, ayant été créé chef des Prêtres, & grand Juge du Roiaume de Cordoue. Il mourut après avoir joui de ces dignitez un fort long tems, & laissa un fils qui étoit Legiste, & qui fut destiné aux mêmes emplois, par les suffrages des habitans de Cordoue. Le Roi de Maroc confirma cette élection; & par ce moien, notre Légiste se vit revêtu d'un beau caractère. On trouve que l'autorité de ses charges s'étendoit sur toute l'Andalousie, & sur le Roiaume de Valence. Sa vie fut longue, & il la passa joieusement. Après qu'il fut mort, ses dignitez furent conférées à son fils Averroës par les suffrages du peuple (89). Notez qu'à la prière de plusieurs Grans, qui imploroient sa clémence en faveur d'Ibnu Saigh, fameux Médecin, détenu dans les prisons pour le crime d'Hérésie, il l'avoit mis en liberté. Ibnu Giulgiul disoit pendant cette procédure, *Le pere d'Averroës ne sait pas qu'il a un fils qui sera un beaucoup plus grand Hérétique que celui-là* (90). Ce n'étoit point se tromper.

(L) *On dit des merveilles de sa patience, & de sa libéralité, & de sa douceur.* Il y avoit à Cordoue, parmi la Noblesse, & parmi les gens de Lettres, plusieurs personnes qui le haïssoient, & qui le contrôloient. Un jour, qu'il faisoit leçon dans l'Auditoire de Jurisprudence, le valet de l'un de ses ennemis lui alla dire quelque chose à l'oreille. Il changea de couleur, & répondit simplement, *oui*. Le lendemain, le même valet retourna à l'Auditoire, demanda pardon, & confessa devant tous les écoliers, qu'il avoit dit une grosse injure à Averroës, en lui parlant à l'oreille. *Dieu te benisse*, lui répondit-il, *puis que tu as déclaré que je suis pourvu de patience*. Il lui donna ensuite une certaine somme d'argent, & lui dit, *Ne fais point à d'autres ce que tu m'as fait*. Quoi qu'il fût riche, & par son mariage, & par ses charges, il étoit toujours endetté, parce qu'il faisoit beaucoup d'aumônes aux gens de Lettres nécessiteux, soit qu'ils l'aimassent, soit qu'ils le haïssent. Ses amis le censurèrent un jour de ce qu'il distribuoit son bien à ses ennemis: *Malheureux que vous êtes*, répondit-il, *vous ne savez pas que faire du bien à ses parens & à ses amis n'est point un acte de libéralité: on se porte à cela par des sentimens de la nature. Etre libéral, c'est communiquer son bien à ses ennemis: & parce que mes richesses ne viennent pas de ce que moi ou mes ancêtres aient exercé la marchandise, ou quelque art, ou le métier des armes, mais de la profession de la vertu, n'est-il pas juste que je les dépense par la vertu? Je trouve que je ne les ai pas mal placées: elles m'ont servi à convertir en amis ceux qui étoient mes ennemis* (91). Joignez à cela ce que j'ai dit concernant sa sobriété, sa vigilance, son application à l'étude, &c. (92). Il ne voulut point consentir que le plus jeune de ses fils fût élevé aux honneurs qu'on lui offroit à la Cour de Maroc: & bien loin de voir avec joie la déférence que l'on témoignoit à ce jeune homme, & dans laquelle on se proposoit de faire plaisir au pere, il s'en chagrinoit tout de bon (93). Quel dommage que tant de vertus, & tant de bonnes qualitez, n'aient pas été accompagnées de l'Orthodoxie; & qu'au contraire elles aient été jointes aux erreurs les plus énormes! Les Ecrits de ses Adversaires ne le difoient que du côté de l'Hérésie, & ses Panégyristes ne le loioient que du côté de la Vertu & de la Science, &c. *Hic à multis laudatus, à nonnullis vero aliis vituperio affectus est. . . . Adversarius ejus scripsit Epistolam quâ vituperabatur Averroës, eum de heresi infamando, & alius scripsit aliam laudando eum de nobilitate, justitiâ, & doctrinâ: quæ quidem Epistola sunt longissima* (94).

(M) *Ses ennemis l'accusèrent d'Hérésie, ce qui eut des suites bien . . . accablantes pour lui.* Plusieurs Nobles, & plusieurs Docteurs de Cordoue, & nommément le Médecin Ibnu Zoar, lui portoient envie, & résolurent de lui intenter un procès de Religion. Ils subornèrent de jeunes gens; pour le prier de leur faire une Leçon de Philosophie. Il y donna les mains, & leur découvrit dans cette Leçon sa créance de Philosophie. *Inter legendum autem suam Philosophiam fidem detexerunt* (95). Ils en firent dresser un acte par un Notaire, & l'y déclarèrent Hérétique: cet acte fut signé par cent témoins, & envoyé à Mansor Roi de Maroc. Ce Prince, l'ayant vu, se mit en colère contre Averroës, & dit tout haut, *il est clair que cet homme-là n'est point de notre Religion. Hunc nostra legis non esse patet*. Il fit confisquer tous ses biens, & le condamna à se tenir au quartier des Juifs. Averroës obéit; mais étant allé quelquefois à la Mosquée, pour y faire ses oraisons, & ayant été chassé à coups de pierre par les enfans, il se retira de Cordoue à Fez, & s'y tint caché. On le reconut dans peu de jours, & on le mit en prison, & l'on demanda à Mansor ce qu'on en feroit. Ce Prince assembla plusieurs Docteurs en Théologie & en Jurisprudence, & s'informa d'eux de

quelle peine un tel homme étoit digne. La plupart répondirent qu'en qualité d'Hérétique il méritoit la mort; mais quelques-uns représentèrent qu'il ne falloit pas faire mourir un tel personnage, qui étoit principalement connu sous la qualité de Légiste & sous celle de Théologien: *desorte, dirent-ils, qu'on ne divulguera point par le Monde qu'un Hérétique a été condamné; mais qu'un Légiste, qu'un Théologien, a subi cette sentence: d'où il arrivera, 1, que les Infidèles n'embrasseront plus notre foi, & qu'ainsi notre Religion sera amoindrie; 2, que l'on se plaindra que les Docteurs Africains cherchent & trouvent des raisons de s'oter la vie les uns aux autres. Il y aura plus de justice à le faire rétracter devant la porte de la grande Mosquée, où on lui demandera s'il se repent. Nous sommes d'avis que votre Majesté lui pardonne en cas qu'il se repente; car il n'y a aucun homme sur la terre qui soit exempt de tout crime*. Mansor goûta ce conseil, & donna ses ordres au Gouverneur de Fez pour une telle exécution. En conséquence de quoi, un Vendredi, à l'heure de la prière, notre Philosophe fut conduit devant la porte de la Mosquée, & mis tête nue sur le plus haut degré, & tous ceux qui entroient dans la Mosquée lui crachèrent au visage. La prière étant finie, les Docteurs, avec des Notaires, & le Juge avec ses Assesseurs, vinrent là, & demandèrent à ce misérable s'il se repentoit de son Hérésie? Il répondit par un oui, on le renvoya; il se tint à Fez, & y fit des Leçons de Jurisprudence. Mansor lui ayant permis quelque tems après de retourner à Cordoue, il y retourna, & y vécut misérablement privé de biens & de Livres. Cependant le Juge qui lui avoit succédé s'acquiesçoit si mal de sa charge, & en général la Justice étoit si mal administrée dans ce pais-là, que les peuples en gémissaient. Mansor, voulant remédier à ce desordre, assembla son Conseil; & y proposa de rétablir Averroës. La plupart des Conseillers en furent d'avis: c'est pourquoi, il lui envoya un ordre de venir incessamment à Maroc, pour y faire les fonctions de sa première Magistrature. Averroës partit aussitôt avec toute sa famille, & passa tout le reste de ses jours à Maroc (96). Il y fut enterré hors de la porte des Corroieurs (97). Son tombeau & son Epitaphe y ont paru fort long-tems (98).

Il ne faut pas oublier ce qu'il répondit à ceux qui lui demandèrent quelle étoit la situation de son ame, pendant la persécution. *Cet état-là, leur dit-il, me plaisoit & me déplaïsait. J'étois bien aise d'être déchargé des fonctions pénibles de la judicature; mais il me faisoit d'avoir été opprimé par de faux témoins. Je n'ai point souhaité, ajouta-t-il, d'être rétabli dans la charge de Magistrat, & je ne l'ai reprise qu'après que mon innocence a été manifestée* (99).

(N) *Ce qu'il répondit à un jeune Gentilhomme, qui le prioit de lui accorder sa fille, est assez curieux.* „ Donnez la „ moi „, lui dit ce galant; „ je vous en paierai son pesant „ d'or „. O Domine judex, da mihi in uxorem filiam tuam, & quanti eam ponderaveris itidem aurum sibi tradam (100). „ Savez-vous „, répondit Averroës, „ si ma fille est belle „, le ou laide; savez-vous si vous en ferez content? *J'ai vu „ sa copie*, reprit l'autre, c'est-à-dire, son frere (101). *Je crains*, repliqua Averroës, *que votre ardeur impétueuse ne vous ait empêché de la connaître* (102). Le jeune homme se retira tout honteux, & ne revint point à la charge. Cette fille fut mariée depuis par son pere à un parent du Roi de Maroc (103). Quand j'ai dit que la réponse d'Averroës étoit curieuse, j'ai eu égard à deux choses: en 1 lieu, aux circonstances, & puis à l'obscurité du Traducteur. Je le soupçonne de s'être mal exprimé. Il n'entendoit guère la Langue Latine: l'apparence est que les mots Arabes ont plus de sel que sa Traduction; & ainsi les esprits curieux feront bien-aises qu'on leur propose à examiner ce petit fait-là. C'est une assez grande singularité de voir un galant, qui, poids pour poids, veut troquer son or contre une fille qu'il n'a point vue. Le prix monteroit bien haut, même en Espagne, où les gens sont beaucoup moins gras qu'en plusieurs autres pais. Averroës n'auroit pas mal fait de demander au galant, *Savez-vous si ma fille est d'une taille déliée, ou si elle a trop d'embonpoint*? Cet éclaircissement pouvoit être de conséquence, puis qu'au second cas la marchandise eût plus coûté, & moins valu. Selon nos coutumes, rien ne seroit plus singulier qu'un galant qui n'auroit point vu la fille du principal Magistrat du lieu de sa résidence; mais parmi les Mahométans, cela est commun: ils ne permettent point aux filles de se montrer aux fenêtres, & devant la porte du logis, de courir de lieu en lieu, & de recevoir des visites chaque jour. Cependant j'ose dire qu'il y a quelque chose de considérable en ce que le noble Cordouan (104) ne favoit que par conjecture si la fille d'Averroës étoit belle. Voilà quelques-unes des circonstances à quoi j'ai eu égard.

(O) *On raconte une chose très-singulière touchant l'effet de quelques discours qu'il prononça contre le plus jeune de ses fils.* Je ne m'amuserai pas à traduire en notre Langue ce qui doit me servir ici de Commentaire: cela n'auroit que très-peu

Ccc 3

(96) Hottingerus, Biblioth. Theolog. pag. 276 & seq.

(97) Ibidem.

(98) Ibidem.

(99) Ibidem, pag. 278.

(100) Ibid. pag. 275.

(101) Comparationem ejus vidi, fratrem scilicet ejus. Ibidem.

(102) Timeo te eam non cognovisse ob imperitum tuum, Ibid. pag. 276.

(103) Ibidem.

(104) Juvenis quidam ex nobilibus civitatis, Ibidem, pag. 275.

(89) Tiré d'un Livre de Viris quibusdam illustribus apud Arabes, traduit en Latin par Jean Leon l'Africain, & publié par Hottinger, Biblioth. Theolog. Cap. III, pag. 272.

(90) Ibidem, ib. pag. 269.

(91) Hottinger, Bibliotheca Theolog. Libr. II, Cap. III, pag. 273, 274.

(92) Ci-dessus dans le Texte de cet Article, au passage du Journal des Savans, Citation (d).

(93) Apud Hottinger, Biblioth. Theolog. pag. 274, 275.

(94) Ibidem, pag. 279.

(95) Ibidem, pag. 276.

(f) Tiré d'un Livre de Viris quibusdam illustribus apud Arabes, traduit par Jean Leon, & publié par Hottinger, ad Chap. III du II Livre de sa Bibliotheca Theologica,

coup de *Vers de Galanterie*; mais quand il fut vieux, il les fit jetter au feu (f) (P). Je ne sai d'où Du Verdier Vau-Privas a pris ces paroles : *Averroës fut rompu par une roue qu'on lui mit sur l'estomac*. Vous les trouverez dans un chapitre qu'il intitule : *De plusieurs Hommes lettrés anciens & modernes, lesquels moururent misérablement* (g). J'ai été surpris de la prodigieuse stérilité que j'ai trouvée par rapport à ce fameux Philosophe dans la Bibliothèque Orientale de Mr. d'Herbelot (2). On

(g) C'est le XVIII du II Livre de ses diverses Leçons.

de grâces en François. Il me suffira de dire qu'Averroës souhaita plutôt la mort de son fils, que de le voir débilitant, & qu'il fit là-dessus une imprécation à laquelle ce jeune homme ne survécut que dix mois. Voici bien du Latin : je ne le prens pas d'Hottinger ; car je l'ai trouvé plus correct dans un autre Auteur. *De Averrois carminum efficacia hanc historiam historicus Arabs refert : Quadam die eo existente cum amicis quibusdam, colloquentibusque, ingressus est filius ejus cum aliquibus sociis juvenibus, quos cum animadvertisset Averroës, protulit duo carmina, hujus sensus : Rapuerunt pulchritudines tue, capreolo pulchritudinem suam, donec miratus est omnis pulcher in se : Tibi est pectus ejus, & oculi ejus, & stupor ejus ; Verum cras cornua sua patri tuo erunt. Post quæ dixit : Sit maledicta peregrinatio : quando eram juvenis, aliquando patrem meum puniebam : Nunc autem Senex filium meum punire non possum. At Deum deprecor, ut priusquam videam aliquid contra voluntatem meam, eum mori faciat. Sicque priusquam transirent menses decem filius ejus mortuus est, & major solus remansit, qui iudex opinionis & sectæ effectus est* (105). Bartholin, qui me fournit ce Passage, attribue sans raison aux Vers de ce Philosophe le grand effet dont il s'agit, & qu'il ne faut imputer qu'à l'imprécation en prose qu'Averroës prononça. Les Compilateurs ont recueilli beaucoup d'exemples de pareils effets de telles imprécations (106).

(P) *Quand il fut vieux, il fit jetter au feu ses Vers de Galanterie.* Le discours qui accompagna cet acte est tout confit en sagesse. L'homme, dit-il, sera jugé par ses paroles ; & si j'ai mal parlé, je ne veux point donner à connoître ma folie. Si mes Vers plaisoient à quelqu'un, il me prendroit pour un homme sage, & je ne reconnois point que je le sois. Vous voyez là un bon caractère. Averroës, ayant fait la faute, la répara : il voulut se dérober également à l'approbation qu'il ne croioit pas mériter, & au blâme qu'il méritoit. Il se feroit trouvé une infinité de gens, qui auroient lu ses Vers d'amour l'encens à la main, qui les auroient admirés, qui auroient benî sa mémoire. Ovide & Catulle font des exemples de cela. Il ne voulut point de cette louange. D'autres eussent trouvé fort mauvais qu'un si grand homme, un Légiste & un Philosophe si excellent, eût fait des Vers de galanterie. Il prévint leur critique, en donnant ordre que personne ne pût lire ce qu'il avoit composé sur une telle matière. Ses autres Ouvrages de Poésie sont tous perdus, hormis une très-petite Pièce où il déclare, qu'étant jeune, il a desobéi à sa raison ; mais qu'étant vieux, il l'a suivie : sur quoi il pouffe ce souhait, *Plût à Dieu que je fusse né vieux, & que des ma jeunesse j'eusse été dans l'état de perfection !* Voilà, ce me semble, le vrai sens de ces paroles Latines de Jean Leon (107). *De suis quidem Carminibus tantum duo reperiuntur ad verbum significantibus : „ Inobediens enim fui voluntati meæ juvenis, ac quantum do tempus cum caluit senectuteque agitavi me, tum parvi voluntati meæ. Utinam natus fuisset senex, & in juvenem, tuæ absolutus* (108) ! Quel souhait plus digne d'un Philosophe pourroit-on faire ?

Rapportons ce que fit Averroës à l'égard des Vers d'amour d'un autre Écrivain. Il y avoit à Cordoue un Philosophe, Médecin & Astrologue, nommé Abraham Ibnu Sahal, qui, par un caprice de sa mauvaise fortune, devint amoureux, & se mit à faire des Vers, se foudroyant peu de la dignité Doctorale. *Postea ob disgratiam suæ fortunæ, amore capitur, & dignitate doctorum positus, cepit edere carmina* (109). Les Juifs, ses confrères de Religion, l'exhortèrent à ne donner point au public de ces Poésies impudiques. Il leur fit en Vers une réponse profane. Cela fit qu'ils eurent recours à l'autorité du Magistrat ; & comme Averroës étoit le grand Juge du Pais, ce fut à lui qu'ils s'adressèrent. Ils lui représentèrent que cet Abraham avoit corrompu par ses Poésies toute la Ville, & principalement la jeunesse de l'un & de l'autre sexe, & qu'on ne chantoit autre chose dans les festins nuptiaux. Averroës s'indigna contre ce Poète, & lui fit défendre de continuer, à peine d'être châtié selon l'exigence du cas, ou comme il plairoit au Juge. Il entendit dire que sa défense n'arrêtoit point la veine du Juif, & il voulut être assuré de la vérité. Il envoya chez ce Poète une personne de confiance, qui lui revint faire ce rapport : *Je n'ai trouvé chez lui que l'ainé de vos enfants, qui écrivoit de ces Poésies.* Il ajouta qu'il n'y avoit dans Cordoue ni homme, ni femme, ni enfant, qui n'eussent appris quelque chose des Vers d'Abraham Ibnu Sahal. Alors Averroës cessa ses poursuites : *Une seule main, dit-il, peut-elle fermer mille bouches ?* Aiant vu un jour chez un Libraire que l'Alcoran ne fut vendu qu'un ducat, & que les Poésies de ce Juif furent achetées dix pistoles au premier mot (110), il s'écria : „ Cette Ville périra bientôt ; car j'ai vu le mépris du peuple pour les choses saintes, & son attachement pour les choses défendues & malhonnêtes. *Tunc dixit Averroës omnibus adstantibus, „ Scitote hanc Civitatem mox ruituram, quoniam vidi populum, quæ ad fi-*

„ dem pertinent viluisse : atque prohibita, atque inhonestæ, grata extitisse, majorisque fecisse. Et sicut dixerat successit : Non adhuc elapsis quinquaginta annis, Christianicola oppugnarunt Cordubam, multas alias civitates (111). On peut recueillir de ceci, qu'il y a des vices qui sont de tout pais, & de toute Religion, & de tout siècle. Voilà des Mahométans d'Espagne, qui faisoient au XII siècle ce que plusieurs Chrétiens de Paris ont fait au XVII. Faloit-il acheter un Exemplaire des Pseaumes de Mr. Godeau, on marchandoit fort long-tems, & l'on ne conclusoit rien si le prix n'étoit médiocre. Mais s'agissoit-il du Parnasse satirique, on en donnoit sans marchander le prix énorme que le vendeur demandoit. Notons aussi qu'il y a de bonnes actions, dont on trouve des exemples dans chaque pais, dans chaque siècle, & dans chaque Religion. Si des Chrétiens, dans ces derniers siècles, ont jeté au feu leurs Poésies profanes, leurs Vers d'amour, leurs Vers laïcis (112), Averroës fit la même chose, sous la profession du Mahométisme. Je dis sous la profession ; car on doute qu'intérieurement il ait rien cru en matière de piété (113). Sa prédiction sur les malheurs de Cordoue ne réfute point cela : il est assez naturel de croire qu'une horrible corruption de mœurs, & qu'une dépravation de goût, qui fait mépriser ce que l'on estime saint, & aimer ce que l'on croit malhonnête, causeront de grands desordres dans une Ville.

(2) J'ai été surpris de la prodigieuse stérilité que j'ai trouvée par rapport à ce fameux Philosophe dans la Bibliothèque Orientale de Mr. d'Herbelot. Premièrement, on a lieu d'être surpris de ne trouver point dans cette Bibliothèque notre Philosophe Arabe, sous le nom que tous les Occidentaux lui donnent, je veux dire sous celui d'AVERRÔES. Je veux que ce nom ne soit pas le véritable ; mais un nom fort corrompu par plusieurs transports d'idiome en idiome : n'est-ce pas un assez juste motif de le placer en son rang dans un Dictionnaire, que de voir qu'il n'y a presque que celui-là qui soit employé parmi les Occidentaux ? Que si l'on aimoit mieux donner l'Article de ce Philosophe sous le nom Arabe bien orthographié, il falloit du moins en donner avis sous le mot *Averroës* ; & par conséquent, Mr. d'Herbelot, qui n'a point tenu cette conduite, a oublié une chose qui ne devoit pas être négligée. On ne trouve dans le corps de son Ouvrage, ni Averroës, ni Aben-Roes, ni Aben-Rois. On est donc contraint de recourir à la table des matières : cela n'est point agréable. Mais qu'y trouve-t-on ? *Averroës* (114), avec un renvoi aux pages 303, 719, 815. Que trouve-t-on à la page 303 ? qu'Averroës est un de ces Philosophes qui ont cru que le Monde étoit éternel. On trouve à la page 815, que Mohammed Al-Gazali a cru qu'Averroës a eu des principes fort contraires à ceux du Musulmanisme. Mais dans la page 719, vous trouvez l'Article de notre homme, sous le terme *Raschid*. Cet Article ne contient pas vingt lignes : en voici la dernière moitié : „ Averroës est le premier, qui „ ait traduit Aristote de Grec en Arabe, avant que les Juifs „ en eussent fait leur Version : & nous n'avons eu long- „ tems d'autre Texte d'Aristote, que celui de la Version „ Arabe de ce grand Philosophe, qui y a ajouté ensuite „ de fort amples Commentaires, dont Saint Thomas & les „ autres Scholastiques se sont servis, avant que les Originaux Grecs d'Aristote & de ses Commentateurs nous eussent été connus (115). Je trouve là bien des choses auxquelles je ne puis ajouter foi ; car je remarque que de savans hommes disent qu'Averroës ignoroit la Langue Grecque (116). Je fai d'ailleurs que les Califes Almanzor, Abdalla, & Almamon, qui ont précédé de quelques siècles Averroës, firent traduire en Arabe quantité de Livres Grecs (117). Il n'y a donc point d'apparence que la première Version Arabe des Ouvrages d'Aristote eût été faite par Averroës, quand même on supposeroit qu'il n'étoit pas ignorant de la Langue Grecque. Alfarabe, qui a fleuri au X siècle, trouva dans la Mésopotamie la Physique d'Aristote (118). On lui attribue ordinairement la Traduction des Analytiques du même Aristote : c'est Mr. d'Herbelot qui nous l'apprend (119). Rigord raconte, qu'un Concile tenu à Paris l'an 1209 condamna au feu quelques Livres d'Aristote, que l'on expliquoit dans les Colleges, & qui avoient été apportés de Constantinople depuis peu de tems, & traduits de Grec en Latin. *Delati de novo à Constantinopoli & à Græco in Latinum translati* (120). Ceci ne s'accorde point avec Mr. d'Herbelot ; car il en résulte qu'environ le tems que mourut Averroës, on se servoit à Paris d'une Traduction d'Aristote faite sur le Grec. Il est sûr, qu'avant le milieu du XII siècle, la Philosophie d'Aristote s'enseignoit dans l'Université de Paris. Voyez les plaintes de St. Bernard rapportées par Mr. de Launois (121). Ce même Passage de Rigord montre que les Livres Grecs d'Aristote étoient en France au tems d'Averroës. Enfin je voudrois bien que l'on me nommât quelques Traducteurs de

(111) Ibid.

(112) Pic de la Mirande le fit : voyez la fin de la Remarque (D) de l'Article ADONIS. Petrarque en envie de le faire : voyez Mr. Baillet, Jugem. sur les Poètes, Tom. III, pag. 24. Il se repentit d'avoir fait de ces Poésies. Voyez la III du VIII Livre de ses Lettres familières, pag. 278.

(113) Voyez les Remarques (H) & (M).

(114) C'est une faute d'impression.

(115) D'Herbelot, Biblioth. Orient., pag. 719, colon. 1.

(116) Voyez ci-dessus aux Citations (5), & (9).

(117) Voyez le Pere Rapiin, Comparaison de Platon & d'Aristote, pag. 403, 404. Voyez aussi Mr. d'Herbelot, Biblioth. Orient., pag. 546.

(118) Rapiin, Comparaison de Platon & d'Aristote, pag. 404.

(119) D'Herbelot, Biblioth. Orient., pag. 337.

(120) Rigordus, in Vita Philippo Augusti, apud Launoium, de varia Aristot. Fortunat. Cap. I, pag. 6.

(121) Launois, ibid., Cap. III, pag. 24 & seq.

(105) Thomas Bartholinus, de Medicis Poëtis, pag. 105, 106.

(106) Voyez Camerarius aux Meditationes Historiq. Tom. I, Livr. V, Chap. VI, & Tom. III, Livr. II, Chap. XV & XVI.

(107) Apud Hottinger, Biblioth. Theolog., pag. 278.

(108) In juvenute absolutus. Le Traducteur a mis peu-être in au lieu de ab ; & ainsi, l'on pourroit traduire exempt de jeunesse.

(109) Hottingeri Bibliotheca Theolog., pag. 288.

(110) Prædictus emptor nihil respondens, sed manus crummenz imponens decem aureos numeravit & persolvit, & librum accepit, & in pace recessit. Ibidem, pag. 290.

On avoit lieu de croire qu'un homme qui avoit une si vaste conoissance des Livres Arabes, étaleroit mille beaux recueils concernant les Avantures & les Dogmes d'Averroës ; & l'on voit, au lieu de cela, une brièveté surprenante, & qui bien loin de nous instruire de ce que nous ignorions, nous peut faire méconnoître ce que nous avions appris.

de l'Aristote & du Commentaire Arabe d'Averroës, qui aient vécu entre Averroës & Thomas d'Aquin. Tous les Traducteurs Latins de ce Philosophe Arabe, qui sont venus à ma conoissance, sont postérieurs à ce Docteur Angélique. Ce n'est pas que je veuille rejeter ce qu'on lit dans quelques Auteurs, que l'Empereur Frideric II, qui a fleuri avant Saint Thomas, & après Averroës, fit mettre en Latin les Livres de cet Arabe. On peut inférer cela de ces paroles de Cuspinien (122) : *Libros multos ex Græco & ex Arabico Latinos fieri curavit, inter quos & Aristotelis Volumina fuerunt, & multa Medicorum*; & de ce Passage de Wolfgang Hungerus dans ses Notes sur Cuspinien (123) : *Curavit quoque eas fieri Translationes Operum Aristotelis, & Scriptorum Medicorum, ex Lingua Græcâ & Arabicâ, que in hunc usque diem in Scholis lecta sunt, atque etiamnum leguntur : & Bononiâ eandem misit, ut Academia offerrentur, quod ejus ex Epistolis apparet*. Voyez aussi la Chronique de Carion (124), où il est dit nommément, que cet Empereur fit traduire l'Almageste de Ptolémée, & plusieurs Ouvrages

d'Aristote, de Galien, & d'Avicenne, &c (125). Vous trouverez les mêmes Noms dans le Théâtre de Matthias (126), sous la Citation du VII Livre des Annales d'Aventin, & de la Chronique de Carion. Je ne sais pourquoi on ne nomme pas Averroës ; & cependant je m'imagine qu'il est un de ceux qui furent traduits par les soins de cet Empereur. Je voudrois savoir, comme je l'ai déjà dit, comment s'appelloient ceux qu'il employa à traduire ces Ecrivains. Prenons garde à une chose qui se trouve dans la Bibliothèque de Monsr. d'Herbelot : c'est que les Mahométans regardent comme un pur Athéisme la doctrine de ceux qui, en admettant un premier moteur, soutiennent aussi que le Monde est éternel (127). On attribue cette doctrine aux plus fameux Philosophes qui aient fleuri parmi les Arabes, à notre Averroës, à Avicenne, à Alfarabe (128). Les Chrétiens font pour l'ordinaire un semblable jugement de cette doctrine, & il est sûr qu'on ne la pourroit soutenir sans traiter de fable l'Ecriture Sainte.

(125) Peucer, in Chronico Carionis, Libr. V, pag. 684.

(126) Pag. 956.

(127) D'Herbelot, Biblioth. Orient. pag. 337, colon. 2.

(128) Lâ-mîme, & pag. 303, colon. 1.

(122) Cuspin. in Friderico II, inuit. pag. 419.

(123) Hungeri Annot. in Cuspinianum, pag. 150.

(124) Pag. 480.

(a) La Croix du Maine, Biblioth. François, pag. 68. (b) Du Breul, Antiquitez de Paris, pag. 566. (c) Lâ-mîme. (d) C'est le Poème de Sannazar,

AUGE (DANIEL D') en Latin *Augenius*, étoit de Villeneuve-l'Archevêque, au Diocèse de Sens en Champagne (a). Il a vécu au XVI siècle, & il se fit estimer par son savoir & par ses Ecrits (A). On lui destina, dès l'an 1574 (b), la Charge de Professeur Roial en Langue Greque dans l'Université de Paris, & il en prit possession l'an 1578. Elle étoit vacante par la mort de Louis le Roi (c). Il avoit été Précepteur du Fils de ce François Olivier, qui fut Chancelier de France. C'est ce que j'apprens de l'Epître Liminaire d'un Livre, qu'il dédia à Antoine Olivier, Evêque de Lombes, & oncle de son disciple (d). Elle est datée de Paris, le 1 de Mars 1555. Je ne sais pas bien le tems de sa mort : je sais seulement, que François Parent, son Successeur dans la Profession des Lettres Greques, entra en charge l'an 1595 (e).

intitulé De morte Christi Lamentatio. Dan. d'Auge le fit imprimer à Paris, avec des Notes de sa façon, l'an 1557, in 4. (e) Du Breul, Antiquitez de Paris, pag. 566.

(1) La Croix, du Maine, Biblioth. François, pag. 68.

(2) C'étoit un Gentil-Homme d'Auvergne.

(3) Du Verdier, Bibl. François, pag. 248.

(A) Il se fit estimer par ses Ecrits. Qui sont, *Oraison consolatoire sur la mort de Messire François Olivier, Chancelier de France*, imprimée à Paris, l'an 1560 ; deux *Dialogues de l'Invention Poétique, de la vraie conoissance de l'Art Oratoire, & de la fiction de la Fable*, imprimées à Paris, l'an 1560 ; *Discours sur l'Arrest donné au Parlement de Dole en Bourgogne, touchant un Homme accusé & convaincu d'estre Loup-garou* (1) ; *l'Institution d'un Prince Chrétien, traduite du Grec de Synese, Evêque de Cyrene, avec une Oraison de la vraie Noblesse, traduite du Grec de Philon Juif*, imprimée à Paris, l'an 1555 ; *Quatre Homilies de St. Macaire Egyptien*, imprimées à Paris, & depuis à Lyon, l'an 1559, *Epître à noble & vertueux Enfant Antoine Thelin, Fils de noble Guillaume Thelin* (2), *Auteur du Livre intitulé Opuscules divins, en laquelle est traité du vrai Pasmoine & Succession que doivent laisser les Peres à leurs Enfants*. Cette Epître est imprimée au commencement desdits Opuscules Divins, à Paris, l'an 1565. Il les revit & les corrigea. Il fit imprimer à Paris, l'an 1556, une *Traduction François des plus belles Sentences & manieres de parler des Epistres Familières de Cicéron* (3). Voilà ce que je trouve dans la Croix du Maine & dans du Verdier. Je n'y ai point vu les Notes sur un Poème de Sannazar, desquelles j'ai parlé dans le corps de cet Article.

De tous les Ouvrages de Daniel d'Auge celui qui me

paroit le plus digne de curiosité est le Discours sur l'Arrest qui condamna le Loup-garou. Bodin m'apprend que cet Arrest fut donné par le Parlement de Dole, le 18 de Janvier 1583, contre Gilles Garnier Lyonnais, & qu'on l'imprima à Orleans, & à Paris, & à Sens. Il en rapporte les points principaux. „ C'est à sçavoir, que le dict Garou, „ nier le jour de saint Michel, estant en forme de Loup „ garou, print une jeune fille de l'âge de dix ou douze „ ans près le bois de la Serre, en une vigne, au vignoble „ de Chastenoy près de Dole un quart de lieuë, & illec „ l'avoit tuée, & occise, tant avec ses mains semblans „ pattes, qu'avec ses dents, & mangé la chair des cuis- „ ses & bras d'icelle, & en avoit porté à sa femme. „ Et pour avoir en mesme forme un mois après pris une „ autre fille, & icelle tuée pour la manger, s'il n'eust „ esté empêché par trois peronnes, comme il a confessé : Et quinze jours après, avoit étranglé un jeune enfant de dix ans au vignoble de Gredifans, & mangé la „ chair des cuisses, jambes, & ventre d'iceluy : Et pour „ avoir depuis en forme d'homme, & non de loup, tué „ un autre garçon de l'âge de douze à treize ans, au „ bois du village de Perouse, en intention de le manger, „ si on ne l'eust empêché, comme il confessa sans force „ ny contrainte, il fut condamné d'estre brûlé tout vif, „ & l'Arrest fut executé (4).

(4) Bodin, Démonomanie des Sorciers, Livr. II, Chap. VI, pag. 208, 209, Edition de Lyon 1598 in 8.

ST. AUGUSTIN, l'un des plus illustres Pères de l'Eglise, nâquit à Tagaste dans l'Afrique, le 13 de Novembre 354. Son pere, nommé Patrice, n'étoit qu'un petit bourgeois de Tagaste : sa mere s'appelloit Monique, & avoit beaucoup de vertu. Leur fils n'avoit nulle inclination pour l'étude (A). Il falut néanmoins qu'il étudiât : son pere le voulut avancer par cette voie, & l'envoia faire ses Humanitez à Madaure. Il l'en retira âgé de seize ans, pour l'envoyer faire la Rhétorique à Carthage. St. Augustin y alla vers la fin de l'an 371 (a). Il s'avança fort dans

(a) Du Pin, Biblioth. des Auteurs Ecclésiast. Tom. III, pag. 158.

(A) Il n'avoit nulle inclination pour l'étude. Par le portrait que St. Augustin a fait lui-même de son enfance, on peut conoître qu'il étoit ce qu'on appelle un *Garnement*. Il fuioit l'école comme la peste ; il n'aimoit que le jeu, & que les spectacles ; il déroboit tout ce qu'il pouvoit chez son pere ; il inventoit mille mensonges, pour échapper aux coups de fouët, dont on étoit obligé de se servir contre son libertinage. *Furta etiam faciebam de cellario parentum & de mensâ, vel gulâ imperitante, vel ut haberem quod darem pueris ludum suum mihi, quo pariter utique delectabantur, tamen vendentibus. . . . Fallendo innumerabilibus mendaciis & padagogum & magistrorum & parentum amore ludendi, studio spectandi nugatoria, & imitandi ludicra inquietudine* (1). Par là on réfute ce que Leon Allatius a débité, „ qu'à l'âge de douze ans, Saint Augustin avoit étudié, & compris tout seul, sans le secours d'aucun Maître, tous les Livres d'Aristote, qui concernent la Logique & la Théorie, & qu'il avoit dans le même âge composé d'excellens Ecrits, pour découvrir & réfuter les erreurs de beaucoup d'Auteurs (2). L'Ecrivain, qui a pris le nom

(1) August. Confess. Libr. I, Cap. XIX.

SI SAINT AUGUSTIN a été l'auteur des l'enfance.

(2) Leo Allatius, in Apib. Urbanis, pag. 146, apud Baillet, Enfants célèbres, pag. 59.

de Christianus Liberius, a débité la même chose (3). Mr. Baillet les réfute fort solidement tous deux, par les Confessions de St. Augustin ; & il découvre la cause de leur méprise : Croyons, dit-il (4), que ceux qui les ont trompez pourroient avoir lu douze pour vingt dans l'endroit où Saint Augustin en a parlé. Ce Saint reconoit qu'il avoit près de vingt ans, lors qu'il lui combla entre les mains un *Traité d'Aristote* qu'on nomme les dix Catégories, dont il avoit entendu parler à Carthage avec beaucoup d'ostentation (*). . . . Il le lut seul, & l'entendit parfaitement. De sorte qu'en ayant conféré depuis avec ceux qui disoient l'avoir appris avec beaucoup de peine d'excellens maîtres, qui le leur avoient expliqué non seulement de vive voix, mais aussi par des figures qu'ils en avoient tracées sur le sable, ils ne lui en purent dire davantage que ce qu'il en avoit compris de lui même en particulier. Il témoigne aussi qu'à cet âge il lut & entendit sans le secours de personne tous les Livres des Arts Libéraux qu'il put rencontrer. Il dit la même chose des Mathématiques, & nommément de la Géométrie, de la Musique, & de l'Arithmétique.

(3) Christ. Liberius, de scrib. & leg. Libris, pag. 178, cité par Baillet, l'â-même.

(4) Baillet, l'â-même, page 60, 61.

(*) Confess. Libr. IV, Cap. XVI.